

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

*Ce rapport d'activité doit faire l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique
(extrait de l'article L 5211-39 du code général des collectivités publiques.)*



Madame, Monsieur,

En 2021, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien a poursuivi son travail de gestion de la crise sanitaire, débuté en 2020. Les conséquences de cette crise sur la collectivité, son fonctionnement et ses projets ont été nombreuses et ont bouleversé le travail de terrain des élus et des agents.

Cependant, la collectivité a continué à s'engager au service des administrés, tout en travaillant sur l'organisation de la structure. L'équipe intercommunale, élue en 2020 pour six ans, s'est réunie tout au long de l'année en commissions thématiques afin de travailler sur des sujets d'importance, tels que la santé, l'aménagement du territoire, la transition énergétique ou encore le développement économique. Nous avons enregistré quelques démissions, au sein des Vice-Présidents et des conseillers communautaires, je tiens à saluer le travail de ces élus ayant

participé à l'élaboration de la feuille de route 2020-2026.

Depuis 2020, la CCPB possède la compétence gestion de l'eau et de l'assainissement. La Régie de l'eau du Pays Bellegardien, située rue Santos Dumont, assume cette compétence et gère donc toutes les problématiques liées à l'eau et à l'assainissement sur le territoire, de l'étude aux travaux, en passant par le réseau de distribution d'eau potable, la collecte des eaux usées et la facturation aux abonnés.

L'été 2021 a également vu l'ouverture du site paléontologique de Dinoplagne. Même si le contexte sanitaire n'a pas permis d'ouvrir autant que la collectivité le souhaitait, la fréquentation a été bonne et permet d'envisager l'organisation à mettre en place pour les années à venir.

Je vous invite bien entendu à lire le rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien, qui vous présente en détail toutes les actions menées par la CCPB au cours de l'année.

Avec mes Vice-présidents, l'ensemble des élus et avec tous les agents, nous entendons poursuivre, dans une logique de continuité, les projets engagés et réaffirmer avec détermination la conduite d'une politique ambitieuse au service de tous les habitants de notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Le Président,
Patrick PERREARD



SOMMAIRE

Le Pays Bellegardien, Un territoire, une organisation institutionnelle

Le Pays Bellegardien	P. 4
Fonctionnement de l'intercommunalité	P. 7
Organisation des services	P. 12

Le Pays Bellegardien, un territoire dynamique et attractif

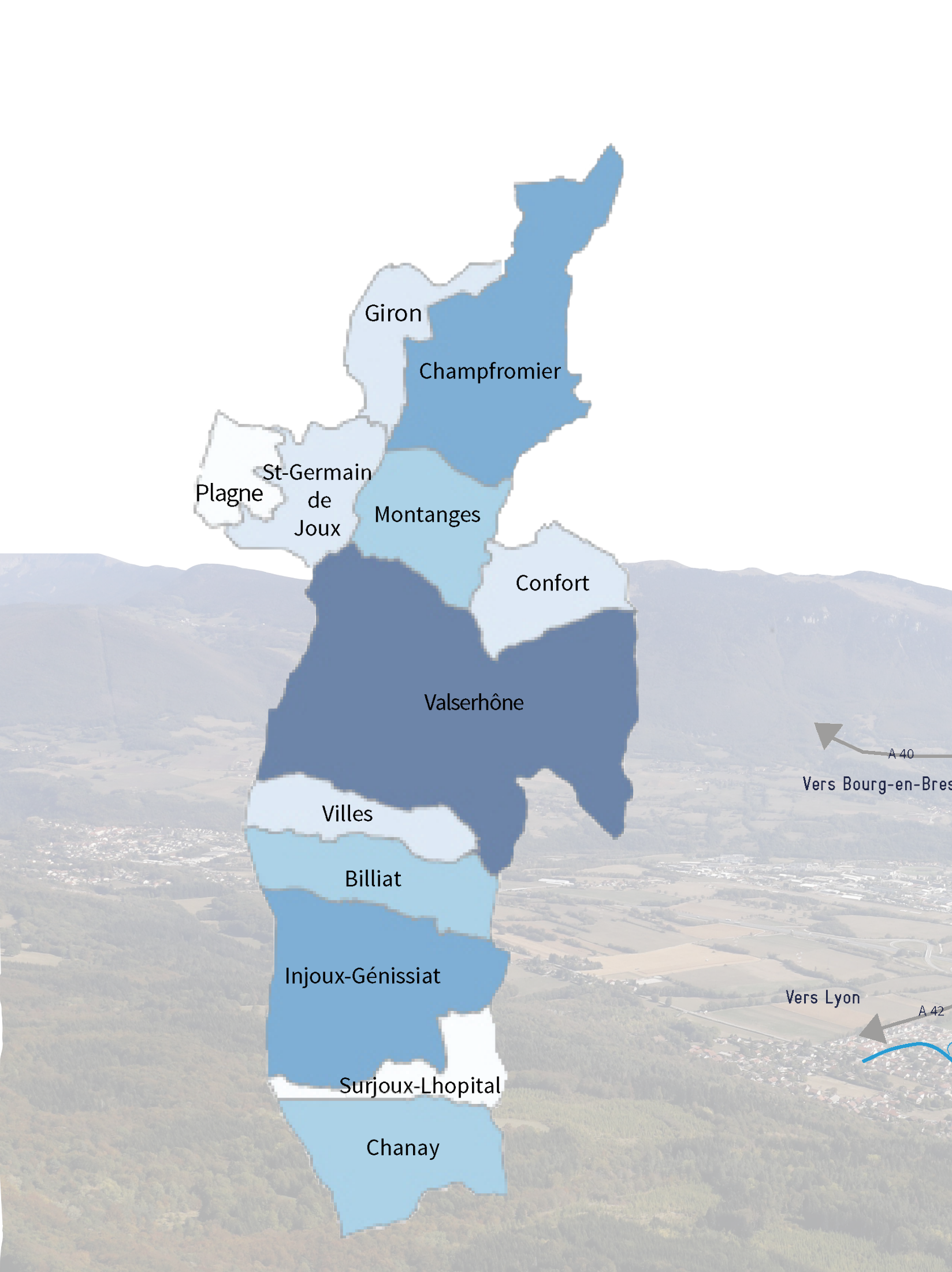
Développement économique	P. 16
Aménagement du territoire	P. 20
Relations transfrontalières	P. 24
Développement touristique	P. 26
Infrastructures et équipements	P. 31

Le Pays Bellegardien, un territoire solidaire, au service de la population

CLIC, pôle séniors et santé	P. 34
Police intercommunale	P. 39
Eau et assainissement	P. 43
Services à la population	P. 47

Le Pays Bellegardien, un territoire exemplaire, un budget maîtrisé

Environnement	P. 53
Collecte des déchets, déchèteries	P. 57
Finances	P. 61



Giron
Champfromier
St-Germain de Joux
Plagne
Montanges
Confort
Valsershône
Villes
Billiat
Injoux-Génissiat
Surjoux-Lhopital
Chanay

A 40
Vers Bourg-en-Bresse

Vers Lyon
A 42



LE PAYS BELLEGARDIEN



12 COMMUNES



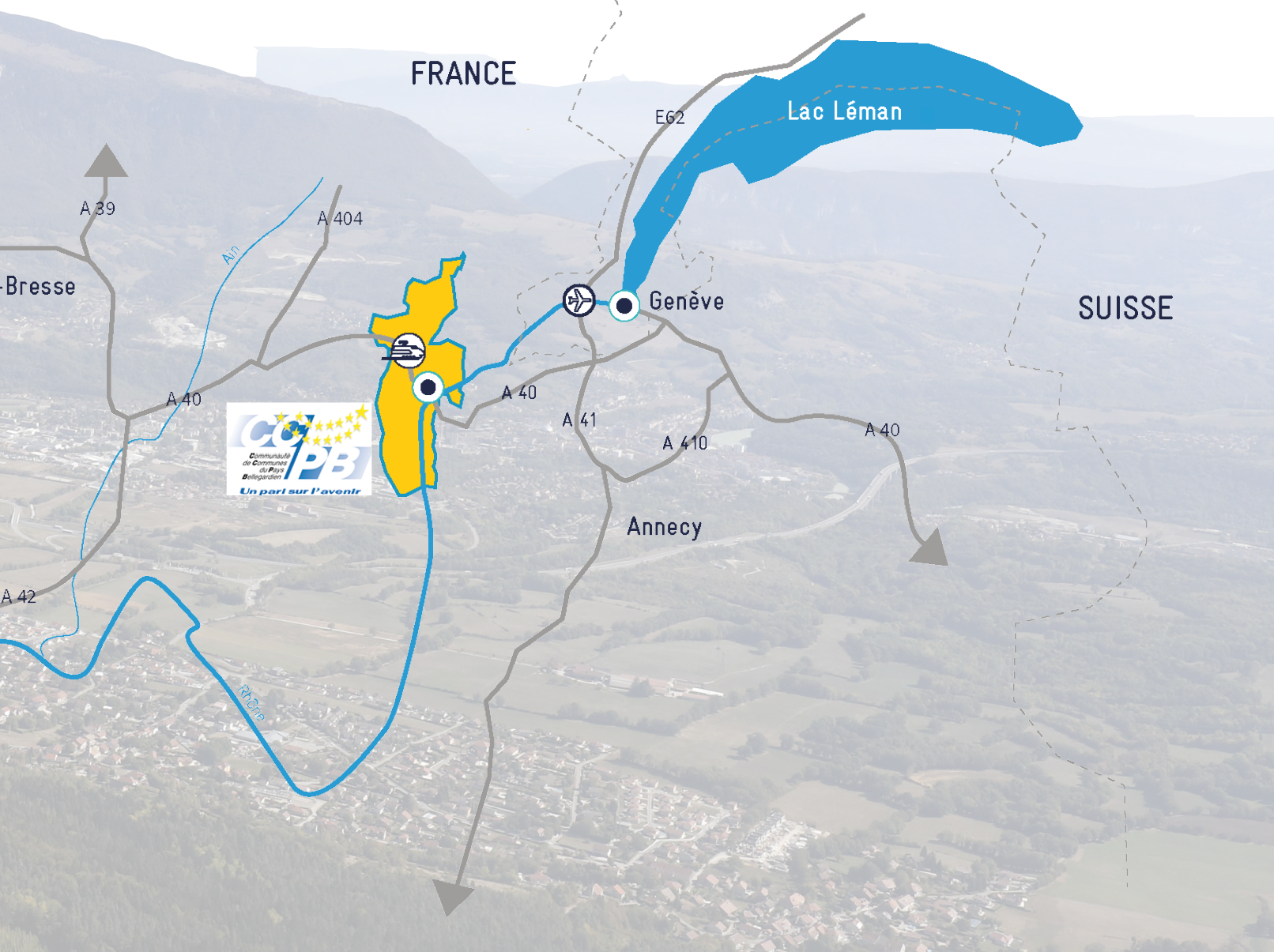
225,8 KM²



21 898 HABITANTS
(INSEE 2018)



6 911 EMPLOIS
(Source INSEE dernier recensement 2017)





C.C.P.B. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

LE PAYS BELLEGARDIEN, UN TERRITOIRE, UNE ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ



37

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



9

COMMISSIONS THÉMATIQUES



9

VICE-PRÉSIDENTS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (mandat 2020/2026)

Président	1er Vice-président	Vice-président	Vice-président	Vice-président	Vice-président	Vice-président	Vice-présidente	Vice-présidente	Vice-président
									
Adjoint de Valsershône	Maire de Valsershône	Conseiller municipal de Valsershône	Conseiller municipal de Valsershône	Maire de St-Germain-de-Joux	Maire de Chanay	1er Adjoint de Valsershône	Adjointe de Valsershône	Conseillère municipale de Valsershône	Adjoint d'Injoux-Génissiat
Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseillère communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseillère communautaire
									
Maire de Billiat	1er Adjoint de Billiat	Maire de Champfromier	Adjoint de Champfromier	1ère Adjointe de Chanay	Maire de Confort	1er Adjoint de Confort	Maire de Giron	Maire d'Injoux-Génissiat	Conseillère municipale déléguée d'Injoux-Génissiat
Conseillère communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseillère communautaire	Conseiller communautaire	Conseillère communautaire	Conseillère communautaire	
									
Conseillère d'Injoux-Génissiat	Maire de Montanges	Maire de Plagne	Adjoint de St-Germain-de-Joux	Maire de Surjoux-Lhopital	Adjointe de Valsershône	Adjoint de Valsershône	Adjointe de Valsershône	Maire déléguée de Bellegarde Valsershône	
Conseillère communautaire	Conseillère communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire	Conseillère communautaire	Conseillère communautaire	Conseiller communautaire	Conseiller communautaire		
									
Maire déléguée de Lancrans Valsershône	Maire déléguée de Châtillon Valsershône	Conseiller municipal délégué de Valsershône	Conseiller municipal délégué de Valsershône	Conseillère municipale de Valsershône	Conseillère municipale de Valsershône	Conseiller municipal de Valsershône	Maire de Villes		

DÉMISSIONS DE VICE-PRÉSIDENTS

Henri CALDAIROU le 06.11.21
Christophe MAYET le 12.03.21

DÉMISSIONS D'ÉLUS

Myriam BOUVET-MULTON le 05.02.2021, remplacée par Frédérique ODEZENNE
Marie-Claude LIENHART le 05.02.21, remplacée par Christiane RIGUTTO
Sonia RAYMOND le 16.09.21, remplacée par Sebahat BULUT
Damien DEBUCHY le 01.12.21, remplacé par Raphaël CASTIGLIA

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau communautaire est composé des Vice-présidents, des Maires des communes (Denis Mossaz, Maire d'Injoux-Génissiat - Jean-Marc Beauquis, Maire de Billiat - Guy Susini, Maire de Villes - Frédéric Malfait, Maire de Surjoux-Lhopital - Daniel Brique, Maire de Confort - Christophe Marquet, Maire de Montanges - Jacques Vialon, Maire de Champfromier - Philippe Dinocheau, Maire de Plagne - Florian Moine, Maire de Giron et de Marie-Françoise Gonnet, Maire déléguée de Bellegarde-sur-Valserine.



LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS EN 2021



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES EN 2021

Grands projets structurants et nouveaux équipements

PETIT Régis (VALSERHÔNE)
PRUDHOMME Joël (INJOUX-GÉNISSAT)
MALFAIT Frédéric (SURJOUX-LHOPITAL)
BELLAMMOU Mourad (VALSERHÔNE)
SEGUI Sandra (VALSERHÔNE)
DUCROZET Annick (VALSERHÔNE)
BOUVET MULTON Myriam (VALSERHÔNE)
MARQUET Christophe (MONTANGES)
FAVRE David (VALSERHÔNE)
ELOY Raymond (PLAGNE)

Transition énergétique, énergies renouvelables et déchets ménagers

RONZON Serge (VALSERHÔNE)
THOMASSET Gilles (SAINT-GERMAIN-DE-JOUX)
MALFAIT Frédéric (SURJOUX-LHOPITAL)
CHARPY Pierre (SAINT-GERMAIN-DE -OUX)
BOUZON Ludovic (CHAMPFROMIER)
VIBERT Benjamin (VALSERHÔNE)
KOSANOVIC Sacha (VALSERHÔNE)
DINOCHEAU Philippe (PLAGNE)
MOSSAZ Denis (INJOUX-GÉNISSAT)
SUSINI Guy (VILLES)
GENNARO Anthony (VALSERHÔNE)

Santé / CLIC

CALDAIROU Henri (CHANAY)
MALFAIT Frédéric (SURJOUX-LHOPITAL)
LIENHART Marie-Claude (VALSERHÔNE)
MAYET Christophe (VALSERHÔNE)
VIALON Jacques (CHAMPFROMIER)
VERDET Patricia (INJOUX-GÉNISSAT)

Développement économique

BRUN Catherine (VALSERHÔNE)
DE OLIVEIRA Isabelle (VALSERHÔNE)
CHARPY Pierre (SAINT-GERMAIN-DE-JOUX)
DUCRET Françoise (VALSERHÔNE)
RAYMOND Sonia (VALSERHÔNE)
GONNET Marie-Françoise (VALSERHÔNE)
BOUVET MULTON Myriam (VALSERHÔNE)
VERDET Patricia (INJOUX-GÉNISSAT)

PLUIH

BEAUQUIS Jean-Marc (BILLIAT)
VIALON Jacques (CHAMPFROMIER)
CALDAIROU Henri (CHANAY)
BRIQUE Daniel (CONFORT)
MOSSAZ Denis (INJOUX-GÉNISSAT)
MOINE Florian (GIRON)
MARQUET Christophe (MONTANGES)
DINOCHEAU Philippe (PLAGNE)
THOMASSET Gilles (SAINT-GERMAIN-DE JOUX)
MALFAIT Frédéric (SURJOUX-LHOPITAL)
PETIT Régis (VALSERHÔNE)
SUSINI Guy (VILLES)
BOUZON Ludovic (CHAMPFROMIER)
DUCRET Françoise (VALSERHÔNE)
GENNARO Anthony (VALSERHÔNE)
MAYET Christophe (VALSERHÔNE)

Finances

CALDAIROU Henri (CHANAY)
PETIT Régis (VALSERHÔNE)
FILLION Jean-Pierre (VALSERHÔNE)
RONZON Serge (VALSERHÔNE)
THOMASSET Gilles (SAINT-GERMAIN-DE-JOUX)
MAYET Christophe (VALSERHÔNE)
DE OLIVEIRA Isabelle (VALSERHÔNE)
BRUN Catherine (VALSERHÔNE)
PRUDHOMME Joël (INJOUX-GÉNISSAT)
CHARPY Pierre (SAINT-GERMAIN-DE-JOUX)
DEBUCHY Damien (CONFORT)
VIBERT Benjamin (VALSERHÔNE)
BOUVET MULTON Myriam (VALSERHÔNE)
MOSSAZ Denis (INJOUX-GÉNISSAT)
FAVRE David (VILLES)

Biodiversité, Gemapi dont gestion des zones humides, agriculture des forêts

THOMASSET Gilles (SAINT-GERMAIN-DE-JOUX)
RONZON Serge (VALSERHÔNE)
VIALON Jacques (CHAMPFROMIER)
FAVRE David (VILLES)

Travaux neufs, gestion de Valséo et fourrière animale

THOMASSET Gilles (SAINT-GERMAIN-DE-JOUX)
RONZON Serge (VALSERHÔNE)
VIALON Jacques (CHAMPFROMIER)
FAVRE David (VILLES)

LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace

>> Coopération transfrontalière, schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schémas de secteur, Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Développement économique

>> Actions de développement économique, zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire. politique locale du commerce, et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Eaux et assainissement

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement

>> Plan Climat Air Energie Territorial, partenariat avec les structures œuvrant dans le domaine de l'environnement, enlèvement des épaves automobiles non identifiées, gestion et entretien des espaces pastoraux, valorisation, réhabilitation des espaces agricoles et forestiers, prévention du risque d'inondation, gestion et protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Politique de logement et du cadre de vie

>> Programme Local de l'Habitat (PLH), outils institutionnels de coopération transfrontalière, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), financement du fonds de solidarité logement du Département.

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

>> Centre aquatique intercommunal, futur cinéma

Action sociale d'intérêt communautaire

>> Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), santé, soutien aux établissements de séjours des personnes âgées, chantiers d'activité et d'utilité sociales en partenariat avec l'association «Entreprise d'Insertion des Jeunes & Adultes de l'Ain» (EIJAA), ou toute autre association similaire.

Création et gestion de maisons de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Coopération transfrontalière

>> Mise en place, participation et adhésion aux outils institutionnels de coopération transfrontalière à l'échelle du Genevois Français

Tourisme

>> Aménagement, signalisation, entretien des sites touristiques communautaires, participation aux aménagements d'accueil touristiques du site du barrage de Génissiat.

Transports et mobilité

>> Développement et amélioration du transport collectif communautaire, autopartage, covoiturage et réseau d'autostop sécurisé, actions à destination des employeurs pour la promotion des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle, outils institutionnels de coopération transfrontalière dans le domaine de la mobilité et à l'échelle du Genevois Français, **supprimé par l'arrêté préfectoral du 28 septembre 2021.**

Politiques contractuelles

>> Avec l'Etat, la Région, le Département, les Communautés de Communes et syndicats, les collectivités, les structures transfrontalières, les associations et entreprises d'utilité publique, les organismes, et les organismes de tourisme

Politiques sociales

>> Partenariat avec le monde associatif

Services à la population

>> Aide et conseil aux services publics administratifs communaux dans leur pratique quotidienne de gestion, Maison d'accès au Droit de Nantua, études d'un équipement à vocations sportive et événementielle, et acquisitions foncières.

Gendarmerie du Pays Bellegardien

Incendie et secours

Police municipale intercommunale

Gestion de la fourrière automobile

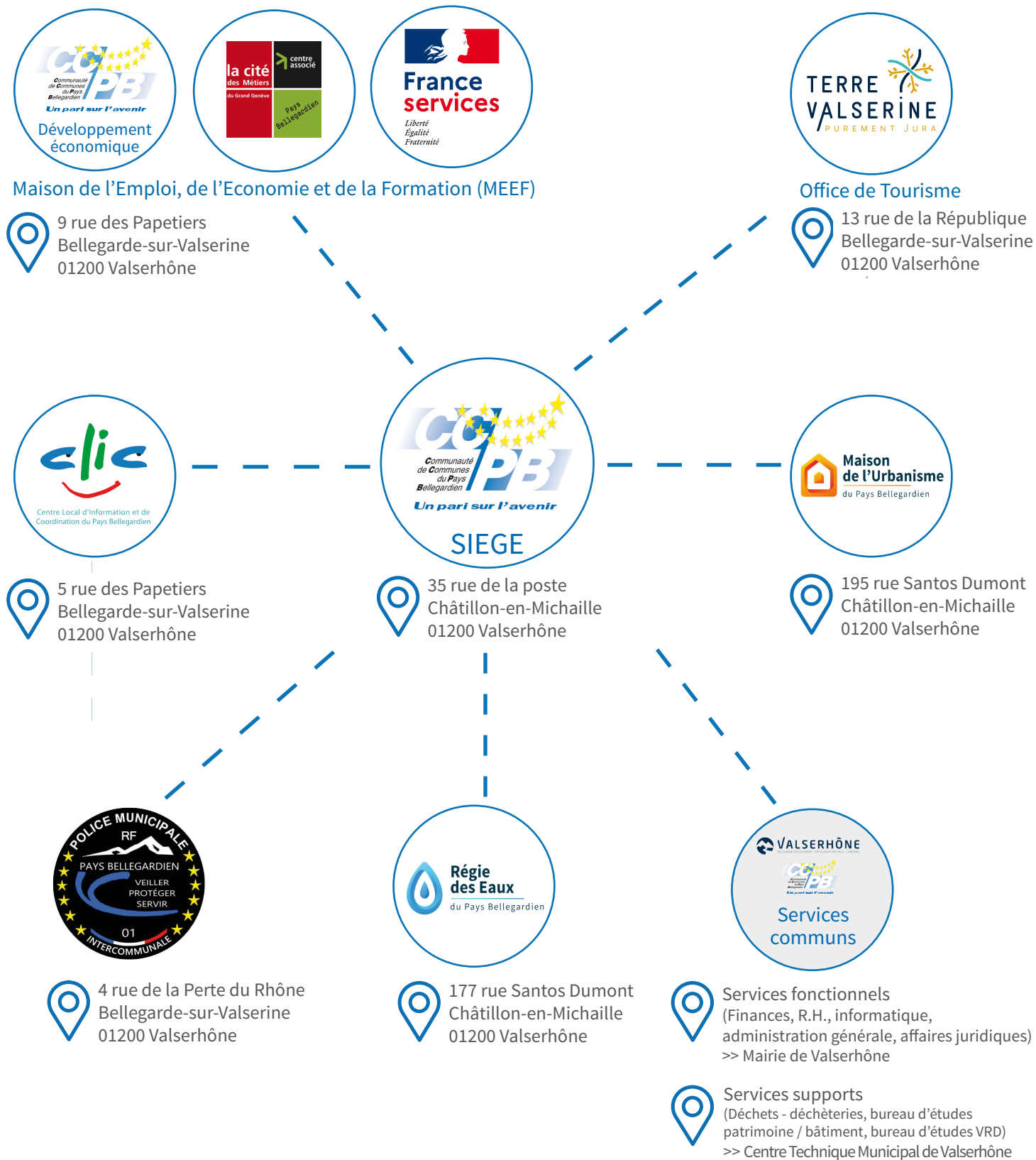
ORGANISATION DES SERVICES



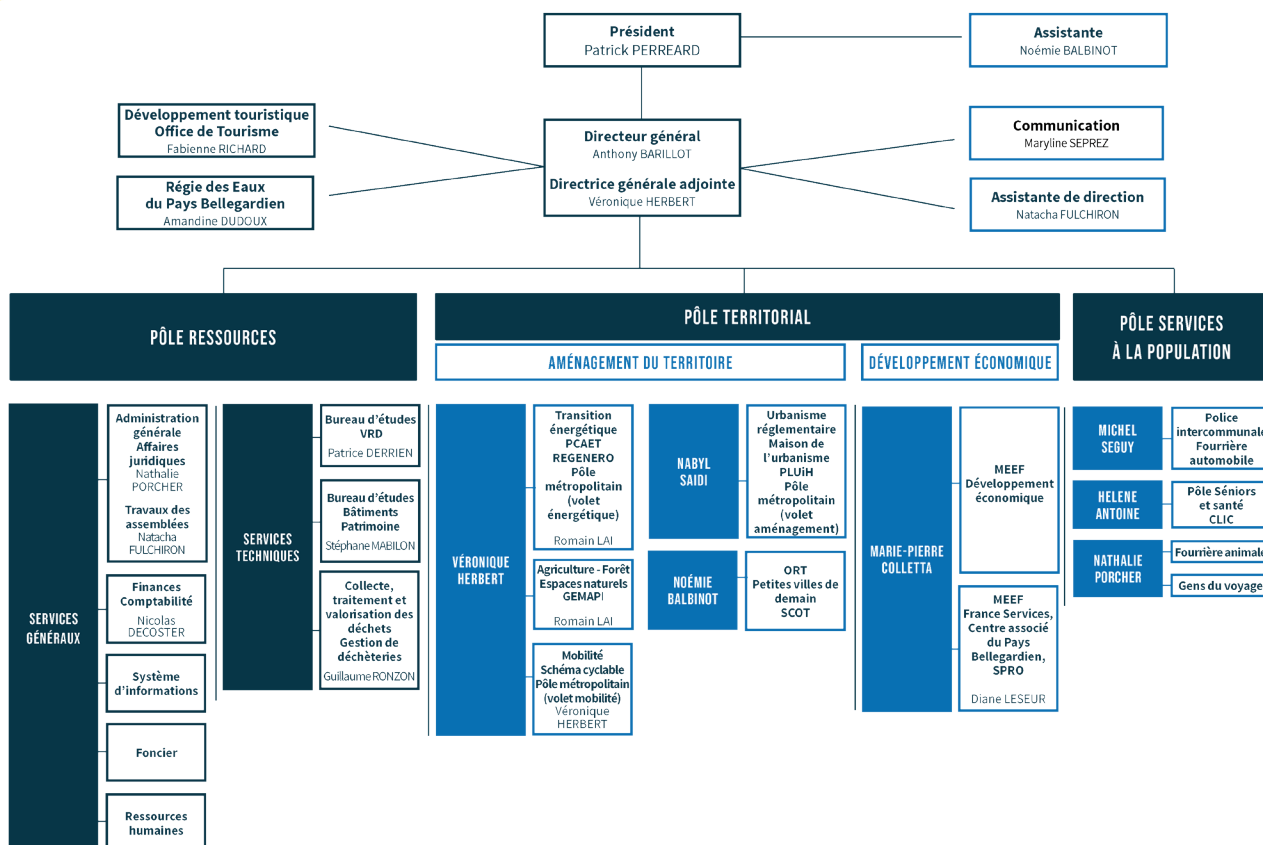
 **34**
AGENTS

 **5**
RECRUTEMENTS

LES SERVICES



ORGANIGRAMME



RECRUTEMENTS EN 2021

Maison de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation (MEEF) :
Un conseiller numérique France services, un chargé de mission emploi, formation, orientation et un agent d'accueil et animateur France services.

Office de Tourisme :
un chargé de communication.

Centre local d'information et de coordination - pôle séniors et santé (CLIC) :
Une assistante de coordination.





**C.C.P.B.
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

**LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE
ET ATTRACTIF**

LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



6 911

EMPLOIS

(Source INSEE dernier recensement)



1

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



4

PARCS D'ACTIVITÉ



42 556 €

VERSÉS AU RÉSEAU

Initiative
Un réseau. Un esprit
bellegarde
pays de gex

ZONES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien est aménageur et gestionnaire de zones d'activité. Dans le parc d'activité Bellegarde-Châtillon, se trouvent la zone d'activité des Étournelles (et sa pépinière d'entreprises), la zone d'activité de Pierre Blanche, la zone d'activité des Écharmasses et le PAE de Vouvray. La zone industrielle d'Arlod est également située à Valserhône. Un peu plus loin sur le territoire, entre Lancrans et Confort, la zone Valserine-Crédo et la zone Les Enversiers à Saint-Germain-de-Joux viennent compléter l'offre aux entreprises.

LE PARC D'ACTIVITÉS DES ÉTOURNELLES

Cet équipement propriété de la CCPB, doté de **8** ateliers de **165 m²** chacun, a été conçu pour accueillir des créateurs d'entreprises et des entreprises en phase de développement. Une convention d'occupation précaire de **23 mois** est signée entre les parties.

En 2021, une entreprise d'électricité, après un démarrage en pépinière, a pu acquérir une parcelle dans le parc d'activité des Étournelles pour y construire un bâtiment et ainsi poursuivre son développement.

Un atelier a également été loué à une entreprise réalisant du conseil et de la vente à distance dans le domaine du sport outdoor.



Dans la partie centrale du bâtiment, des permanences de partenaires en lien avec le développement économique et l'aide à la création d'entreprises ont été mises en place. Ainsi, Initiative Bellegarde Pays Gex assure des rendez-vous deux jours par semaine. Un autre partenaire est également présent, l'ADIE, pour l'accompagnement des autoentrepreneurs.

PAE DE VOUVRAY

En 2021, une délibération a officialisé la cession d'un tènement à la MGEN action sanitaire et sociale pour la réalisation d'un établissement pour enfants et adolescents.



Projet maison de Santé



Village de marques « Alpes the style outlet »

BILAN INITIATIVE BELLEGARDE PAYS DE GEX

La Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la Communauté de communes du Pays Bellegardien, dans le cadre de leur compétence économique et notamment le soutien et l'accompagnement aux entreprises de leur territoire, ont souhaité être accompagnées par l'association Initiative Bellegarde Pays de Gex, adhérente à Initiative France, et souhaitent continuer à soutenir l'activité d'intérêt général portée par la plateforme Initiative Bellegarde Pays de Gex (IBPG). À ce titre, une convention a été conclue entre les 3 parties afin de spécifier sur le fond et sur la forme les relations entre les deux collectivités et IBPG. La participation financière relative de chacune des deux intercommunalités est fixée d'un commun accord entre elles, sur la base d'un coût de fonctionnement du service déduit des subventions ou participations pouvant être perçues par IBPG. Cette répartition correspond au temps consacré aux dossiers respectivement sur chaque territoire ce qui se traduit soit en temps de présence sur le territoire ou en temps consacrés aux dossiers, elle est fixée à **75 %** pour la CAPG et **25 %** pour la CCPB.

Pour la CCPB, le temps de présence en permanence sur le territoire est fixé à 2 jours par semaine.

L'accueil des futurs entrepreneurs

L'accueil physique et téléphonique, réalisé par la CAPG ou la CCPB conduit à orienter l'entrepreneur en fonction :

- ▶ de l'état d'avancement du projet vers les réunions d'information collectives et/ou les partenaires.
- ▶ du montage du dossier réalisé par les partenaires. En fonction de la présence territoriale des partenaires et selon la typologie des projets, IBPG sera amenée à assurer cette mission.

Les projets soutenus en 2021

4 projets ont été soutenus par Initiative Bellegarde-Pays de Gex dans le Pays Bellegardien en 2021.

- ▶ Vrac'Rhône, une épicerie 0 déchet à Valserhône
- ▶ PMI Shiny, une entreprise de nettoyage à Valserhône
- ▶ Studio 3D, un salon de coiffure à Valserhône
- ▶ Boucherie Amiot, un commerce alimentaire à Valserhône



ADIE DE L'AIN

Le bilan 2021

Depuis 30 ans, l'Adie défend l'idée que chacun peut entreprendre, avec un financement et un accompagnement. Son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise pour une économie plus solidaire et responsable.

L'Adie compte **140** antennes et **380** permanences avec plus de **600** salariés et **1400** bénévoles spécialistes de la création d'entreprise. Ses missions comprennent le financement et l'accompagnement des créateurs d'entreprise. L'Adie permet chaque année à environ **20 000** personnes de réaliser leur projet, en leur prêtant jusqu'à **12 000 €** via un réseau de conseillers présents sur tout le territoire.

Au niveau national, **47%** des créateurs financés sont des femmes, **84%** sont demandeurs d'emploi et/ou allocataires de minima sociaux, **22%** habitent et/ou créent dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville et **75%** ont un niveau d'étude inférieur ou égal au Bac.

Les permanences

Les permanences de l'ADIE de l'Ain ont lieu les deuxième et quatrième vendredi du mois, à la Pépinière d'entreprises, 667 rue Santos Dumont, dans la PAE des Étournelles à Valserhône.

Les rendez-vous se prennent sur inscription au 07 56 30 92 02.

Le financement

Financer Qui ?

- Tous les entrepreneurs, quel que soit le statut juridique (microentreprise – société – entreprise individuelle) et n'ayant pas accès à un prêt bancaire

Financer Quoi ?

- Tous types d'activité
- Tous types de besoin (stock, local, publicité, trésorerie, véhicule, matériel, etc...)

Combien et Comment ?

- Un financement jusqu'à 12 000 €
- Un remboursement sur 4 ans maximum
- Une caution physique sur 50% du micro-crédit
- Un taux d'intérêt de 7,45% et 5% de contribution de solidarité
- Réduction possible du crédit grâce à une prime régionale ou un prêt d'honneur.

Des prêts pour financer la mobilité

Pour Qui ?

- Demandeurs d'emploi ou salariés (CDD, CDI, intérimaire, saisonnier, temps partiel)
- Personnes n'ayant pas accès à un prêt bancaire

Pour financer Quoi ?

- Permis de conduire, voiture ou 2 roues (réparation, achat, LOA), formation, déménagement

Comment ?

- un microcrédit de 5 000 € maximum, remboursable sur 3 ans maximum
- une personne physique caution sur 50% du microcrédit
- taux d'intérêt : 7,45% et 5% de contribution de solidarité
- Option Liberté : prêt « Hallal » sans intérêt
- possibilité d'accès à la prime à la conversion.

PROJETS EN COURS

Convention de délégation de l'aide à l'investissement immobilier d'entreprise de la CCPB au profit du département de l'Ain

La CCPB est l'organisme prescripteur de la mesure et le département est le service instructeur, le gestionnaire et le payeur. Le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise est destiné à soutenir les installations et le développement des entreprises sur le territoire.

Deux nouvelles filières stratégiques sont venues compléter le dispositif dès 2021 : la filière médicale/paramédicale et la filière transition énergétique et technologies innovantes. Huit secteurs d'activités ont été définis, l'artisanat d'art et l'industrie du sport outdoor ont complété les secteurs soutenus dans le cadre de la convention.

L'aide à l'immobilier d'entreprise est destinée à soutenir les installations et le développement des entreprises sur le territoire.

Deux nouvelles filières stratégiques



FILIERE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE



FILIERE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET TECHNOLOGIES INNOVANTES

Deux nouveaux secteurs d'activité



L'ARTISANAT D'ART



LE SPORT OUTDOOR

LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



189 PERMIS DE CONSTRUIRE

361 DÉCLARATIONS

PRÉALABLES



828 CERTIFICATS
D'URBANISME INFORMATIF

29 CERTIFICATS D'URBANISME
OPÉRATIONNEL

MAISON DE L'URBANISME



**Maison
de l'Urbanisme**
du Pays Bellegardien

La maison de l'urbanisme de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien a été créée en janvier 2020. Elle a remplacé le service ADS (autorisation du droit des sols) afin d'assurer un meilleur accompagnement des administrés et notamment des pétitionnaires. Son rôle s'est ainsi renforcé et il intègre désormais plusieurs missions gravitant autour de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire : planification territoriale, urbanisme appliqué, projet urbain, accompagnement des élus et des administrés, etc.

Planification (PLUIH)

Pour faire face aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de pénurie de logements, l'échelon communal n'est plus adapté. En effet, les enjeux et défis contemporains exigent tout d'abord la définition de la bonne échelle territoriale. La CCPB est apparue donc comme une échelle territoriale cohérente et équilibrée, qui permet la mutualisation des moyens et des compétences et peut exprimer une solidarité entre les territoires. En outre, la CCPB permet notamment de coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat, d'environnement et de déplacements. C'est dans ce contexte que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat a été prescrit en 2015 fixant pour objectif la maîtrise du développement urbain et la préservation du cadre de vie. La CCPB a ainsi mené ce projet de territoire à son terme, avec une approbation le 16 décembre 2021 pour une entrée en vigueur le 23 janvier 2022.

Rappel des grands axes du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

AXE 1

Affermir et diversifier les services et équipements en lien avec les mobilités pour garantir la proximité

AXE 2

Mettre en oeuvre les conditions d'un développement au service du vivre ensemble

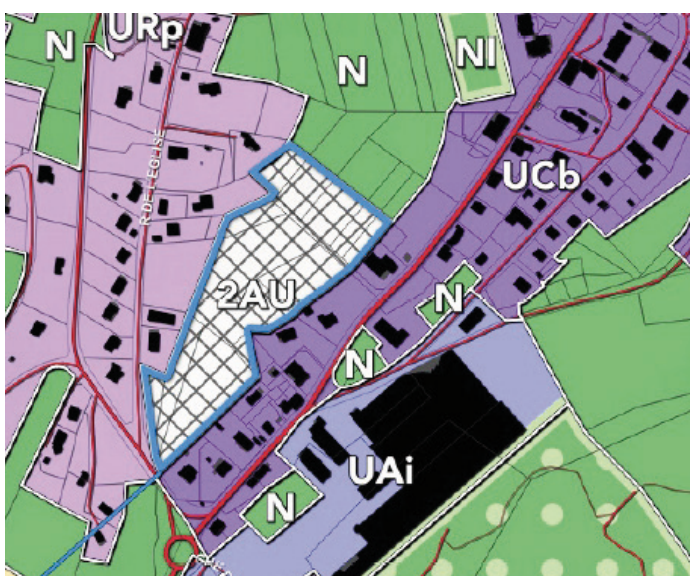
AXE 3

Structurer et diversifier l'offre économique pour renforcer la lisibilité du Pays Bellegardien dans le Grand Genève

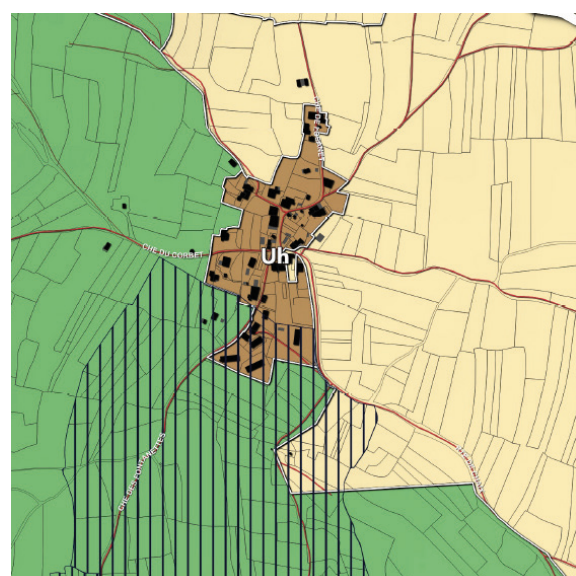
AXE 4

Valoriser l'authenticité et la qualité de vie du territoire par une gestion environnementale exemplaire des ressources

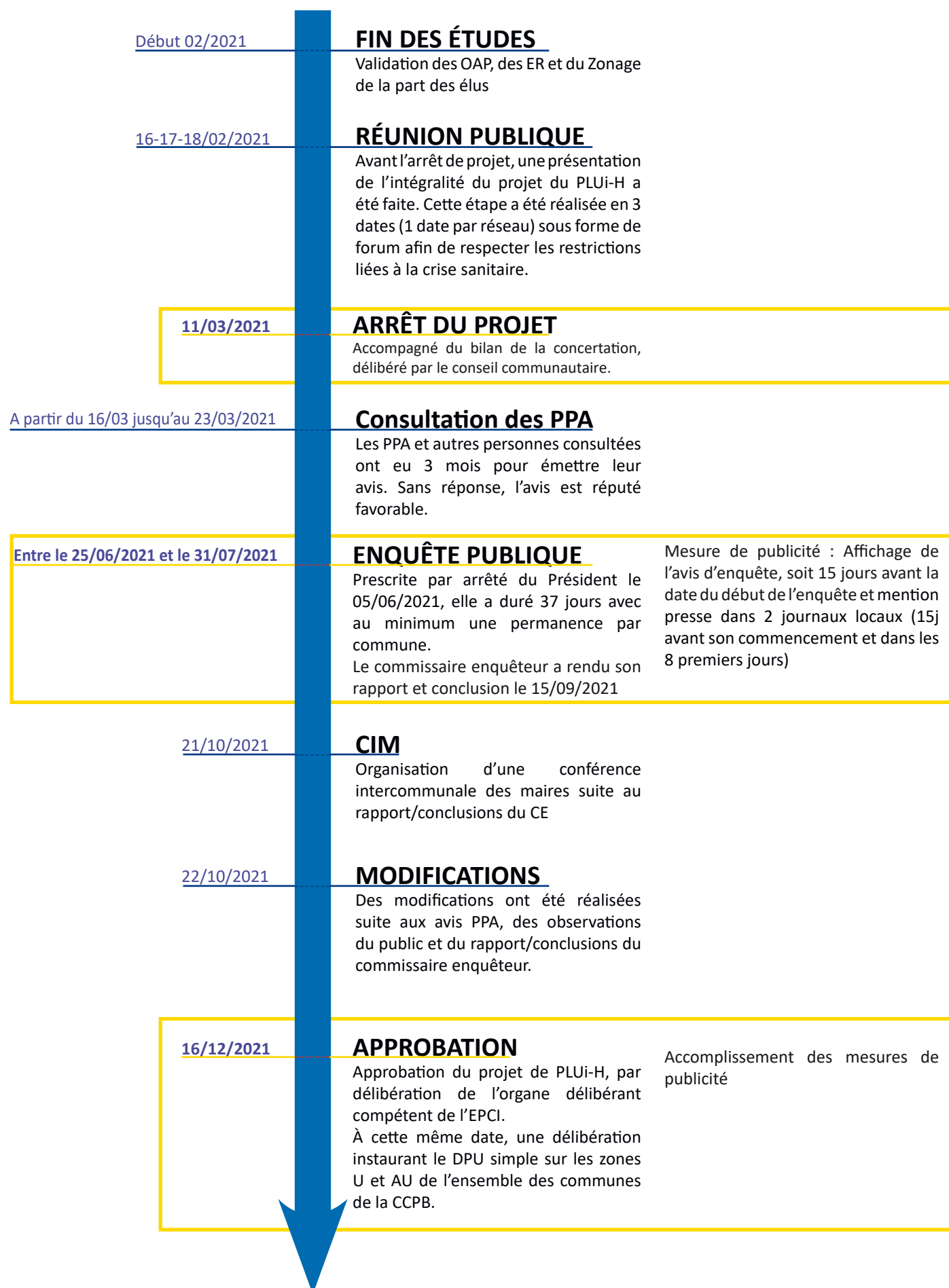
Extraits de plans de zonage



Extrait de zonage de Champfromier



Extrait de zonage d'Injoux-Génissiat



Autorisation du droit des sols (ADS)

Les missions du service ADS sont les suivantes :

- ▶ Instruction technique des dossiers d'urbanisme appliquée jusqu'à l'archivage (papier ou numérique).
- ▶ Vérification des déclarations d'achèvement et de conformité des travaux.
- ▶ Conseil auprès des élus en amont et en aval des projets.
- ▶ Accompagnement des administrés dans la constitution des dossiers ADS.
- ▶ Accompagnement juridique et technique des mairies.
- ▶ Support auprès des acteurs du territoire et partenaires dans la compréhension des règles d'urbanisme.
- ▶ Accueil physique et téléphonique du public.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er novembre 2021, la CCPB a commencé la grande révolution de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. En effet, depuis novembre 2021, il est possible de déposer des CUa et DIA par voie dématérialisée.

Le service instructeur a dû prendre en main un tout nouveau logiciel répondant aux nouveaux besoins de la dématérialisation, notamment les dépôts par voie numérique. Une plateforme de dépôt a donc été mise en place afin de simplifier les démarches des administrés. Sur les deux mois de novembre et décembre 2021, **30%** (18/61) des Dia et **16%** (26/160) des CUa ont été déposés sur le portail dématérialisé.



ACCÈS AU PORTAIL DES DEMANDES D'AUTORISATION :

[HTTPS://PORTAIL.SIEA-SIG.FR/SVE](https://portail.siea-sig.fr/sve)



SCOT

Le SCOT est devenu exécutoire au printemps 2021. Il a donc commencé à produire ses effets sur le territoire. Pour rappel, le PLUiH doit être compatible avec les orientations du SCOT, qui sont les suivantes :

- 1** Affirmer un pôle économique et touristique dans le Grand Genève
- 2** Renforcer l'attractivité, les services et la qualité du cadre de vie
- 3** Approfondir l'organisation des transports et des déplacements
- 4** S'engager dans la transition énergétique par une gestion des ressources exemplaire

Le positionnement stratégique du SCOT est le suivant : « Le Pays Bellegardien, la porte d'entrée Ouest du Grand Genève, identifié comme un acteur régional. »

RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES



3

DÉLÉGUÉS CCPB AU PÔLE
MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS
FRANÇAIS (ET 3 SUPPLÉANTS)



4 DOMAINES D'INTERVENTION



MOBILITÉ



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

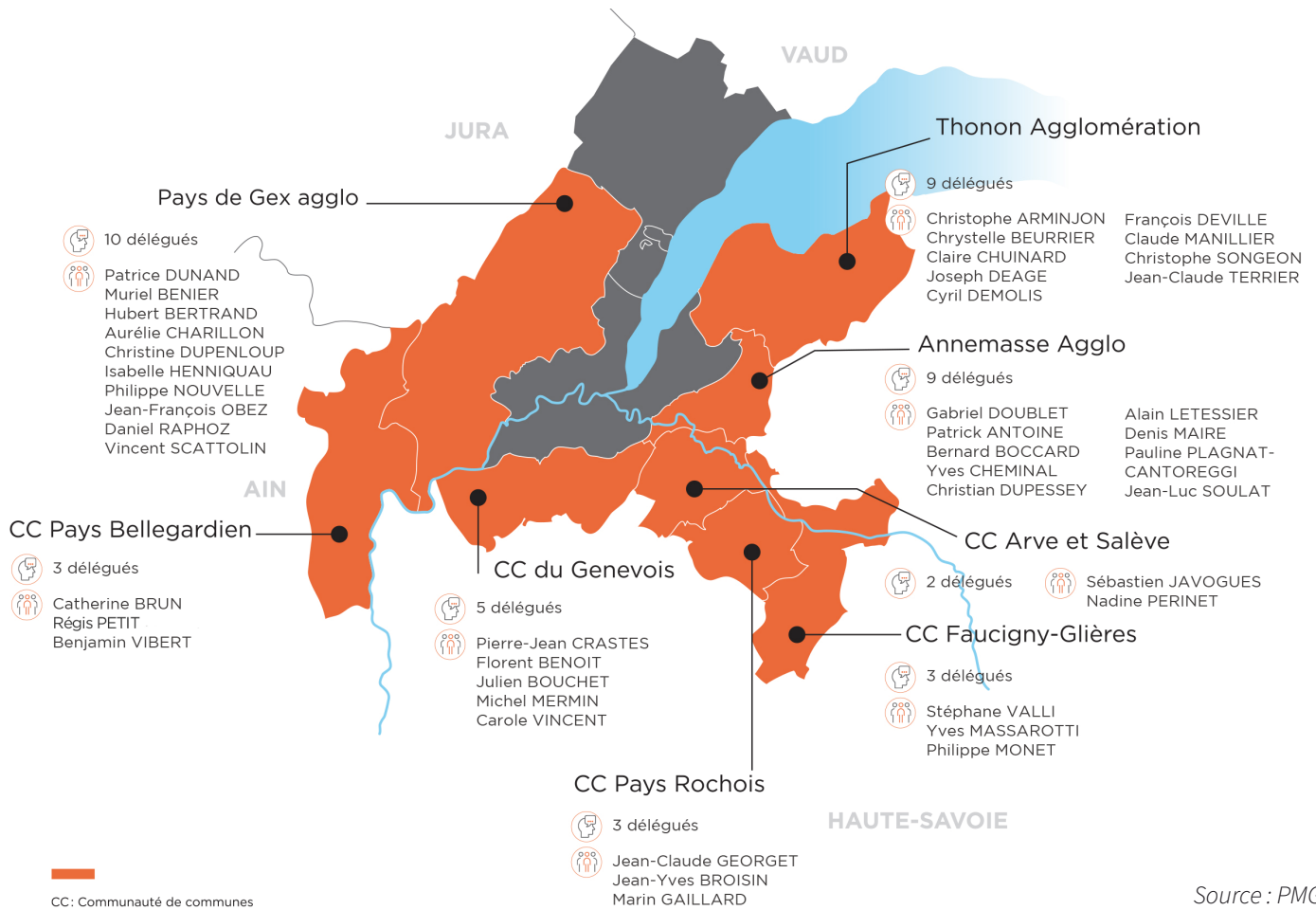


AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



ÉCONOMIE ET FORMATION

LE PÔLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS



Source : PMGF

Le Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français a élu son nouveau Bureau pour le mandat 2020-2026. Catherine Brun est élue 6e Vice-présidente et Benjamin Vibert est élu 15e membre du Bureau.

INTERSCOT

Les travaux de l'interSCOT se sont poursuivis. Pour rappel, cette démarche vise la coordination de chaque SCOT (document de planification) des EPCI membres du Pôle métropolitain du Genevois français afin non seulement de fabriquer des complémentarités et des synergies entre les politiques menées mais également de conforter une vision de niveau métropolitain (on se réfèrera utilement aux études SMAC, SAE, SMHL). Les grandes orientations du territoire doivent être pensées à une échelle supra qui dépasse les limites administratives d'un seul EPCI. In fine, un SCOT commun, porté par le Pôle métropolitain du Genevois français, pourrait être lancé pour répondre aux problématiques inhérentes au territoire de l'arc lémanique.

PA4

Le 3 juin, les partenaires du Grand Genève, français, vaudois et genevois ont signé le projet d'agglomération n°4. Ce document répond à un appel à projet lancé par la confédération, en vue de bénéficier d'un cofinancement pour des projets d'infrastructures de mobilité.

NOUVEAUX ÉLUS, NOUVELLE ÉQUIPE

Jeudi 10 septembre, le Comité syndical s'est réuni pour élire les 16 nouveaux membres du Bureau et définir leurs délégations.



Christian DUPESSEY
Président
Annemasse Agglo



Vincent SCATTOLIN
1^{er} Vice-président
Délégué général et délégué à l'aménagement du territoire
Pays de Gex agglo



Chrystelle BEURRIER
2^e Vice-présidente
Déléguée au projet alimentaire territorial et au développement des modes actifs
Thonon Agglo



Pierre-Jean CRASTES
3^e Vice-président
Délégué aux finances, aux politiques partenariales et au Projet d'agglomération du Grand Genève
CC du Genevois



Marin GAILLARD
4^e Vice-président
Délégué au développement économique et à l'attractivité
CC Pays Rochois



Stéphane VALLI
5^e Vice-président
Délégué aux mobilités urbaines, interurbaines et transfrontalières, préfiguration de l'Autorité organisatrice de la mobilité (ADM) du Genevois français
CC Faucigny-Glières



Catherine BRUN
6^e Vice-président
Déléguée aux services à la mobilité
CC Pays Bellegardien



Sébastien JAVOGUES
7^e Vice-président
Délégué à la transition écologique et à la qualité de l'air
CC Arve et Salève



Aurélie CHARILLON
9^e membre du Bureau
Déléguée à l'innovation - valorisation et suivi des actions innovantes
Pays de Gex agglo



Gabriel DOUBLET
10^e membre du Bureau
Délégué à la communication, à la concertation et à la culture
Annemasse Agglo



Christophe ARMINJON
11^e membre du Bureau
Thonon Agglo



Carole VINCENT
12^e membre du Bureau
CC du Genevois



Jean-Claude GEORGET
13^e membre du Bureau
CC Pays Rochois



Philippe MONET
14^e membre du Bureau
Délégué à l'innovation sociale
CC Faucigny-Glières



Benjamin VIBERT
15^e membre du Bureau
CC Pays Bellegardien



Nadine PERINET
16^e membre du Bureau
Déléguée à l'agriculture et espaces naturels
CC Arve et Salève

Source : PMGF

LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE
ET ATTRACTIF

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

TERRE
VALSERINE
PUREMENT JURA



9
SITES NATURELS D'EXCEPTION



11 868
ÉDITIONS

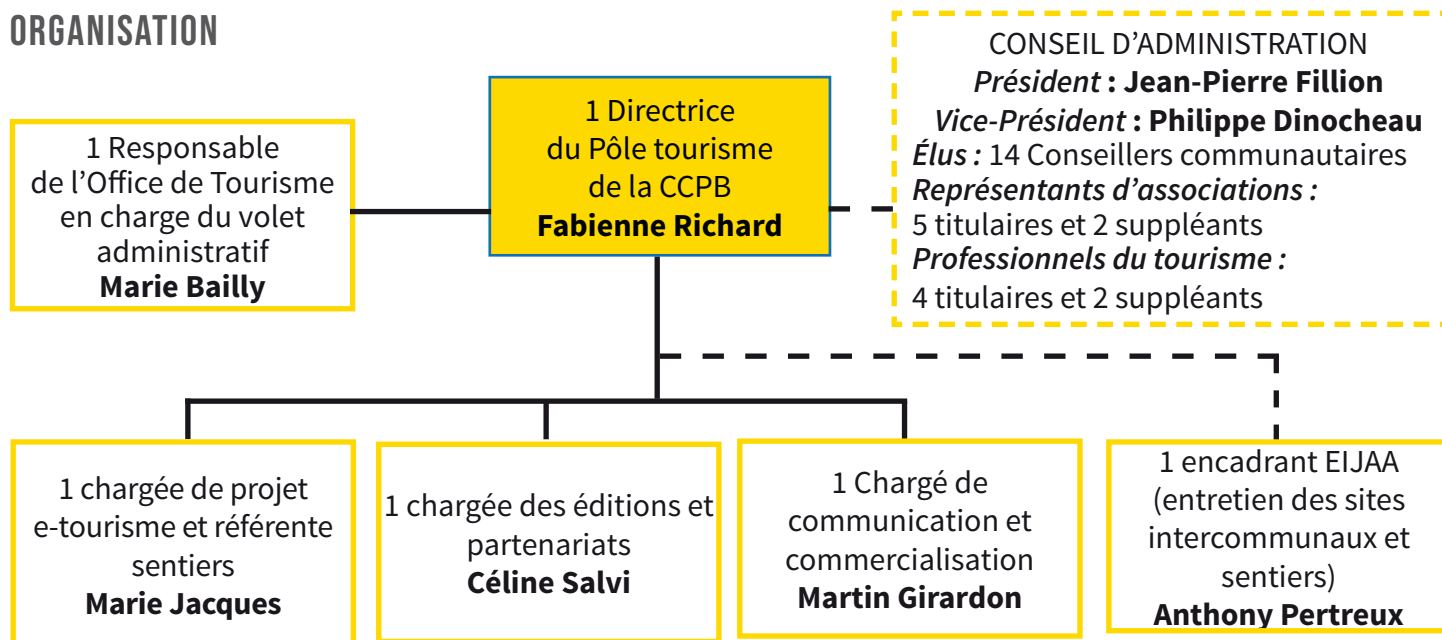


9 864
VISITEURS À DINOPLAGNE
(JUILLET ET AOÛT)



123
PARTENAIRES (8% DE PLUS
QU'EN 2020)

ORGANISATION

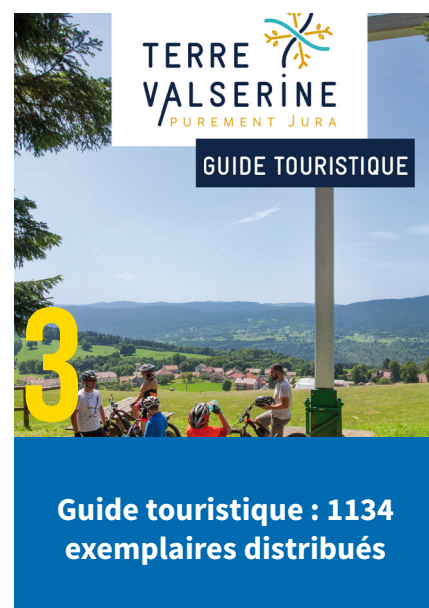
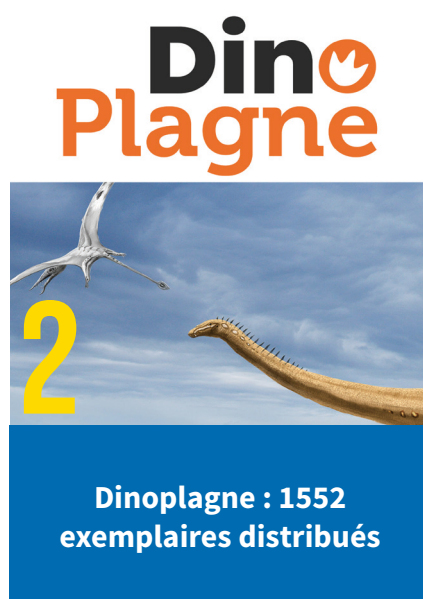


Plusieurs saisonniers ont travaillé au cours de l'année 2021. Une conseillère en séjour pendant six mois à l'Office de Tourisme, un responsable pour Dinoplagne de mai à septembre et deux chargés d'accueil pour les mois de juillet et août. Les agents de l'Office de Tourisme effectuent également du conseil en séjour et travaillent pour et/ou à Dinoplagne.

ACCUEIL ET GESTION DE L'INFORMATION

Au cours de l'année 2021, **2009** personnes ont été renseignées à l'accueil de l'Office de Tourisme Terre Valserine. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'année 2020, en grande partie due au contexte sanitaire de l'été 2021. Cependant, une hausse de **329%** des appels téléphoniques a été enregistrée. Elle est principalement liée à l'ouverture de Dinoplagne en juillet 2021.

Top 3 de la documentation touristique demandée



Fréquentation du territoire : sites naturels et sentiers

Sur les sites naturels, des compteurs sont installés. La fréquentation en 2021 a été plus basse qu'en 2020.

- >> **Berges de la Valserine** (entre le centre-ville et les Pertes) : plus de **43 000** visiteurs (49 000 en 2020)
- >> **Marmites de Géants** : plus de **10 000** visiteurs (12 000 en 2020)
- >> **Voie du Tram** : plus de **10 000** visiteurs (15 000 en 2020)
- >> **Catray - GR9 et Grand Tour de la Valserine** : plus de **3000** visiteurs (3500 en 2020)

Fréquentation du territoire : sites touristiques

Voici les chiffres pour les sites touristiques :

>> **Dinoplagne** : **9078** entrées (sur deux mois)

>> **CIEL** : **2864** visiteurs

>> **Barrage de Génissiat** : **1374** visiteurs sur **105** visites



BOUTIQUE ET BILLETTERIE



1 913

ARTICLES VENDUS POUR UN CA DE
20 786€



569

BILLETS VENDUS POUR UN CA DE
16 200€, DONT 600€
DE COMMISSION POUR L'OT

ANIMATION DU TERRITOIRE

**Stand devant l'OT à l'occasion
du passage du Tour de France**



**Présence lors du départ
de l'Ultra 01**



**Présence lors du départ de
l'UTMJ**



ANIMATION NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION

Sites Internet et newsletters

2 nouveaux sites Internet ont été mis en ligne en 2021

► Le nouveau site de l'Office de Tourisme Terre Valserine : <https://www.terrevalserine.fr/>, le 28 avril 2021.

► Le nouveau site de Dinoplagne : <https://www.dinoplagne.fr/>, le 15 juin 2021.

14 newsletters ont été envoyées dont 3 newsletters pro, 7 newsletters grand public et 4 newsletters «coups de cœur» financées par les partenaires.

Publicités

Des insertions publicitaires ont été réalisées dans les guides « Balades » et « Passion Rando ». L'objectif est de mettre en avant des randonnées pédestres sur notre territoire.

3 encarts ont été diffusés dans les guides été « Le Dauphiné », « le Guide Bleu » et « le Progrès » pour une communication plus généraliste sur la destination Terre Valserine.

LIENS AVEC LES SOCIO-PROFESSIONNELS

L'Office de Tourisme ne cesse de développer des liens avec ses partenaires socio-professionnels. Ils sont mis en avant via des newsletters dédiées, des insertions publicitaires sur le site Internet de l'Office et sur les écrans lumineux.

Les contacts avec eux sont les suivants : visites individuelles, distribution de documentation pour la saison estivale, informations diverses et formations. En 2021, il y a eu 8% % de partenaires en plus par rapport à 2020, qui sont répartis ainsi (voir tableau ci-contre).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Validation du second schéma de développement touristique pour la période 2021-2026

Ce schéma comporte trois axes, déclinés en 28 actions :

- >> Purement Nature : renforcer la position du territoire pour la pratique des activités en pleine nature
- >> Accueil et hospitalité : améliorer l'accueil et l'expérience du visiteur
- >> Performance du collectif : développer les synergies entre les acteurs.

Réseaux sociaux (statistiques de décembre 2021)

1 page Facebook a été créée en mai 2021 pour le site de Dinoplagne : <https://www.facebook.com/Dinoplagne>

Un important travail sur la fréquence des story et des partages a été fait, nous avons une dizaine de fans qui nous mentionnent et interagissent régulièrement avec nous.

1 210 abonnés à notre compte Instagram

2 373 à notre page Facebook.

897 story ont été faites pour une portée totale sur Instagram de 10 4467 (vues uniques)

6 726 vues ont été enregistrées sur nos vidéos Youtube

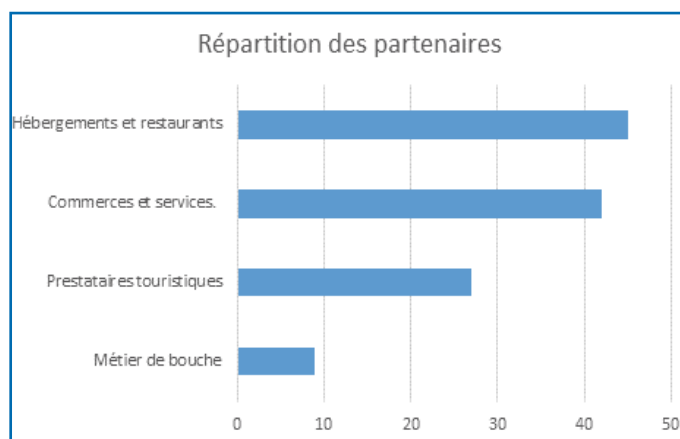


Schéma de signalétique touristique

La CCPB a confié l'élaboration d'un schéma de jalonnement et d'un schéma de signalétique touristique à un cabinet. Trois phases de travail :

- >> État des lieux et hiérarchisation de l'information touristique
- >> Identification des besoins et améliorations
- >> Définition du programme de signalisation.

Sentiers de randonnée

- >> Collaboration avec la SEMA et la Communauté de Communes Bugéy Sud pour les alpages du plateau de Retord : mise en place d'un plan de communication et de sensibilisation par la pose de panneaux ; réhabilitation et pose d'équipements de passage de clôture
- >> Poursuite de l'entretien des sentiers de randonnée pédestres et VTT.
- >> Interruption du chantier Arlod Lades
- >> Installation d'un panneau dyptique ENS / Tourisme au pont des Pierres
- >> Intégration de nos sentiers sur l'application Outdooractive.

Chantiers de l'équipe EIJAA :

- >> Déviation du GR de Pays Le Grand Tour de la Valserine au niveau de la Lavanche Poizat Lalleyriat suite à un changement de propriétaire
- >> Aménagement du parking des Pertes de la D1084
- >> Ajout de marches sur le départ de la promenade de la roue et des marmites à Saint-Germain-de-Joux pour sécuriser le départ
- >> Sécurisation urgente d'une portion dangereuse du sentier dragon sous roche (sentier cat.2 à Champfromier)
- >> Rénovation du balisage sur le Crêt d'Eau
- >> Réalisation d'un garde de corps sur Voie du Tram à Champfromier.

Cyclotourisme



- >> Réunions de concertation avec Aintourisme qui a revu les boucles « L'Ain à vélo »
- >> Participation à diverses formations pour pouvoir labelliser « Accueil Vélo » les professionnels du territoire.

OUVERTURE DU SITE PALÉONTOLOGIQUE DE DINOPLAGNE

Le site paléontologique de Dinoplagne a été inauguré le 13 juillet 2021. Le site a pu ouvrir grâce à l'implication du Conseil Départemental (financement d'un poste) et d'Aintourisme (prise en charge de la communication)

Dino Plagne



38

JOURS D'OUVERTURE



96 419 €

RÉCOLTÉS LORS DE LA VENTE
DE BILLETS

De nombreux travaux et aménagements ont été réalisés afin que le site puisse accueillir du public. La mise en place de la vente de billets en ligne a été réalisée avant l'ouverture, de même que le raccordement à la fibre optique. La conception et la pose de panneaux explicatifs tout au long du parcours a été réalisée. En amont de l'ouverture, **10 000** flyers ont été distribués.



LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE
ET ATTRACTIF

INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENTS



53 355

ENTRÉES TOUT PUBLIC



10 314

PASSAGES SCOLAIRES



906

ABONNÉS PASS



233

JOURS D'OUVERTURE



21

EMPLOYÉS



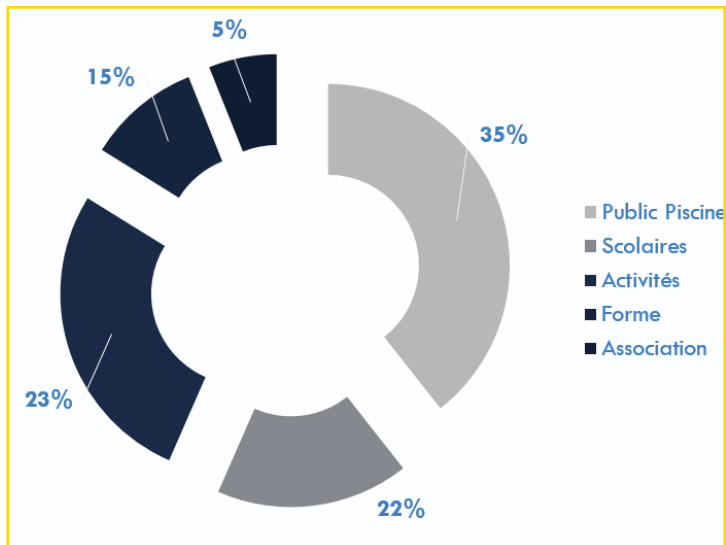
478 622 €

DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

L'établissement a rouvert ses portes le lundi 4 janvier 2021 seulement aux scolaires et associations (mineurs) puis fermé ses portes du 16 janvier 2021 au 24 mai 2021 en raison de l'épidémie COVID-19. La vidange des bassins a donc été organisée durant la période de fermeture au public. Du 25 mai au 8 juin seuls les enfants ont repris les activités. Le 9 juin 2021 la piscine a rouvert ses portes avec la possibilité d'accueillir tous les publics. Le 27 juin 2021 fermeture pour cause de rupture canalisation arrivée eau de ville. L'établissement a donc été ouvert **233** jours sur 365.

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION

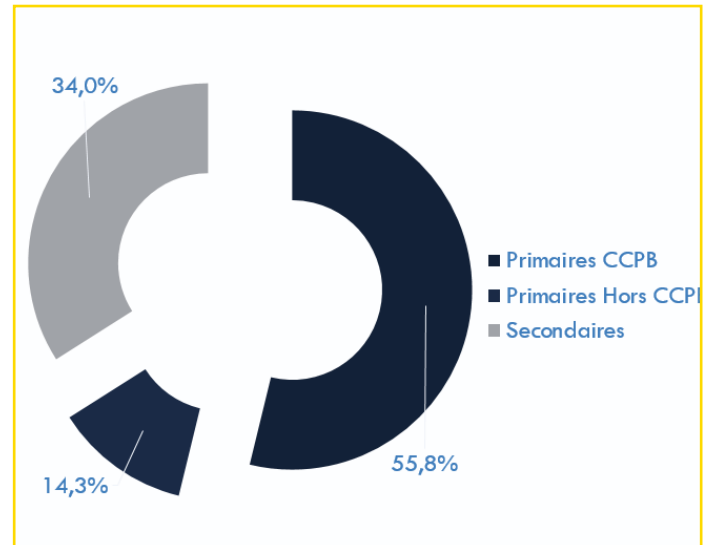
Public piscine



53 355 ENTRÉES

- 21 %

Public scolaire



10 314 ENTRÉES

- 31 %

ACHAT DE MATÉRIEL ET MAINTENANCE

En 2021, le centre aquatique intercommunal Valséo a investi dans du matériel de Cross Training et d'aqua Cross Training mais également dans un seau nordique pour l'espace bien-être, d'une autolaveuse et d'un nouveau système de téléphonie IP.

Des opérations techniques de maintenance ont été réalisées, telles que la remise en état de la porte d'accès aux vestiaires collectifs, le remplacement du panneau de commande du sauna, du photomètre, du nettoyeur haute pression mais également du surpresseur chlore. La pompe de la rivière du bassin ludique a été refaite et le CTA réparé. Un kit GSM a été installé dans l'ascenseur. Le montant total des dépenses en 2021 est de **481 751 €**.



CHIFFRE D'AFFAIRES

2020	2021	% N-1
538 685 €	478 622 €	- 11%



**C.C.P.B.
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

**LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, AU SERVICE DE LA POPULATION**

LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE,
AU SERVICE DE LA POPULATION

PÔLE SÉNIORS ET SANTÉ



**Pôle séniors
et santé**

du Pays Bellegardien

Antenne relais CLIC / CMP



1 299

DEMANDES



995

CONTACTS PRIS AVEC DES PROFESSIONNELS



2 848

ENTRETIENS INDIVIDUELS



31

CONVENTIONS AVEC LES PARTENAIRES



1 16 157 €

FINANCÉS PAR LA CCPB



33 443 €

FINANCÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ACTIONS COLLECTIVES PROPOSÉES AUX USAGERS

Actions de prévention

>> Ateliers « Mieux vivre son stress » et ateliers « Mémoire ».



à Valserhône

>> Spectacle musical *Avant, j'étais Vieux* proposé par le Conseil Départemental de l'Ain, en partenariat avec le CCAS de Valserhône.



>> Conférence «Prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin de son proche».



>> Ateliers Équilibre seniors avec le CCAS de Valserhône.



>> Ateliers « Happy Tab 2 ». Il s'agit d'ateliers permettant aux personnes âgées d'apprendre à utiliser une tablette tactile.



>> Ateliers autour du changement de lieu de vie des seniors avec le CCAS de Valserhône.



SUIVI DES PROJETS CHARTE DES AÎNÉS DU PAYS BELLEGARDIEN

Programme aide aux aidants - bistrot ambulant

En 2021, **19** personnes différentes ont participé aux **7** séances du bistrot ambulant qui ont pu avoir lieu.



Le bistrot ambulant

Le bistrot ambulant est un lieu d'échanges itinérant dans le Pays Bellegardien, pour les aidants, les familles et les personnes retraitées accompagnées à domicile ou en établissement.



Séances du bistrot ambulant à Injoux-Génissiat et à Villes

Les trois malles d'activités mutualisées



Les malles d'activités mutualisées comprennent un grand nombre de jeux de loisirs pour tous niveaux, adaptés aux personnes âgées. Elle permet aux utilisateurs de passer des moments conviviaux avec des personnes retraités et/ou fragilisés. Cette malle peut se réserver gratuitement.

En 2021, 5 familles et 17 professionnels ont pu utiliser ces malles. La tablette tactile a elle aussi été pleinement utilisée.

Les retours des utilisateurs, via le questionnaire de satisfaction, sont très positifs. Cet outil semble répondre à un vrai besoin d'accompagnement des malades dans leur quotidien, soulageant les aidants.

Le minibus mutualisé «Le Rapprocheur»

Le « Rapprocheur » est un minibus adapté et mutualisé qui a été conçu pour et à destination des personnes âgées des EHPAD, MARPA, CCAS et clubs des aînés du Pays Bellegardien.

Malheureusement, l'année 2021, comme celle de 2020, suite à la crise sanitaire associée, n'a pas pu permettre l'utilisation du minibus de façon satisfaisante.

L'objectif est de pouvoir reprendre une activité normale au plus vite et faciliter les sorties de groupes de seniors habitant le territoire.



COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES

Groupes de travail CLIC et commissions



Présentations du Pôle Séniors et Santé - CLIC par secteurs, aux CCAS du Pays Bellegardien, à Injoux-Génissiat, Valserhône et Saint-Germain-de-Joux.



Deux groupes de travail « Personnes de plus de 60 ans » du Diagnostic Local de Santé du Pays Bellegardien.



Assemblée plénière du CLIC en novembre 2021, à Injoux-Génissiat

Commissions Santé-CLIC-CCPB à Valserhône (Châtillon-en-Michaille) en février et juin 2021.



Antenne relais CLIC / CMP de la Cellule de Prévention des situations de détresse

15 personnes ont été suivies en 2021. L'intégration psycho-médico-sociale mise en avant dans ce dispositif de prévention permet l'efficacité des prises en charges. Une session de sensibilisation aux professionnels du territoire a pu être organisée à Valserhône, avec **12** participants.

Réunions de coordination sanitaire et médico-sociale

Ces réunions de coordination animées par le CLIC, permettent d'évoquer en équipe les situations d'usagers et d'élaborer un suivi et une cohérence dans la prise en charge des personnes âgées (articulation sanitaire et médico-sociale, lien entre ville et hôpital et situations Cellule).

Ces rencontres ont évolué comme de réelles coordinations psycho-médicosociales.

Plus de **180** situations d'usagers ont été évoquées en équipe pluridisciplinaire, dont **32** de la Cellule de Prévention de Détresse et **30** situations MAIA (situations complexes) suivies.

Période de crise sanitaire Covid : aide à la vaccination

Lors de la mise en place du centre de vaccination sur le territoire, la CCPB a apporté son aide au travers du CLIC, en :

- ▶ mettant à disposition du personnel lors des premiers mois du centre de vaccination : ½ journée par semaine ;

- ▶ mettant à disposition le CLIC, avec le CCAS de Valserhône, pour aider le plus fragiles à la prise de rendez-vous sur la plateforme en ligne ou renseigner les usagers.

Le CLIC a pris en charge près de **700** demandes usagers pour la vaccination en 2021.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Une enquête a été menée en 2021 auprès de **60** usagers par téléphone et **34** professionnels par un questionnaire en ligne, afin d'évaluer à nouveau la qualité du service CLIC et d'identifier les nouvelles attentes et besoins éventuels.

La note globale qui a été donnée est en moyenne de **9/10**.



PÔLE SANTÉ

Contrat local de santé du Pays Bellegardien

Outil de mobilisation et de coordination des acteurs, le contrat local de santé (CLS), crée en partenariat avec l'ARS permet de renforcer la démarche locale de santé visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et à développer des réponses adaptées aux besoins de la population.

Cette démarche développe une approche globale, intersectorielle et transversale de la santé, sur un territoire de proximité identifié comme prioritaire à partir d'un diagnostic de santé partagé.

L'objectif est de créer des conditions d'attractivité du territoire pour les jeunes professionnels de santé, via un travail :

- ▶ d'élaboration du diagnostic de santé du Pays Bellegardien
- ▶ de rédaction et d'animation du contrat local de santé, sur 3 ans minimum.



Le rapport du diagnostic local de santé, terminé en décembre 2021, est consultable sur le site de la CCPB.

Pôle de Santé

Pour pallier la désertification médicale très préoccupante auquel est confronté notre territoire, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien mène, en partenariat avec Office Santé, un projet ambitieux de Pôle de Santé.

D'une surface de **1 776 m²**, ce projet se situe sur le parc d'activité économique communautaire de Vouvray sur la commune de Valserhône, à proximité de la clinique psychiatrique et psychosomatique et du futur établissement MGEN créant ainsi un espace dédié à la santé.

Ce site d'implantation dispose d'une parfaite accessibilité : un échangeur autoroutier et un service de transports en communs.



Le Pôle de Santé déploiera une offre de soins exceptionnelle, large et diversifiée, assurée par des professionnels libéraux et salariés qui collaboreront afin de proposer aux habitants du Pays Bellegardien des parcours de soins complets et coordonnés.



Le Pôle de Santé est actuellement en phase de conception, le permis de construire a été déposé en novembre 2021.

Le début des travaux est ainsi prévu pour le 3^e trimestre 2022 et la livraison interviendra en 2023.

Le 9 novembre 2021 s'est tenu un point presse, en présence de messieurs Stéphane PERISE d'Office Santé et Antoine BACHOLLE d'Office Santé Services. Ont été présentés l'avancement du projet et le calendrier prévisionnel.

Un opérateur national et des centres de santé associatifs

La CCPB a missionné Office Santé pour prospecter auprès des professionnels de santé. Office Santé intervient en qualité de concepteur, réalisateur, investisseur et gestionnaire du projet.

Office Santé accompagne les professionnels dans la coordination et la gestion de leurs structures de santé. Ainsi, ils accompagnent des centres de santé associatifs comme KERSANTÉ ou l'ADCS (association pour le développement des centres de santé) qui sont des structures de proximité à taille humaine. Composées de médecins généralistes et spécialistes et de professionnels paramédicaux, les équipes Kersanté assurent à leurs patients un parcours de soins de qualité.

LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE,
AU SERVICE DE LA POPULATION

POLICE INTERCOMMUNALE



9

POLICIERS INTERCOMMUNAUX



3

VÉHICULES



23

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE



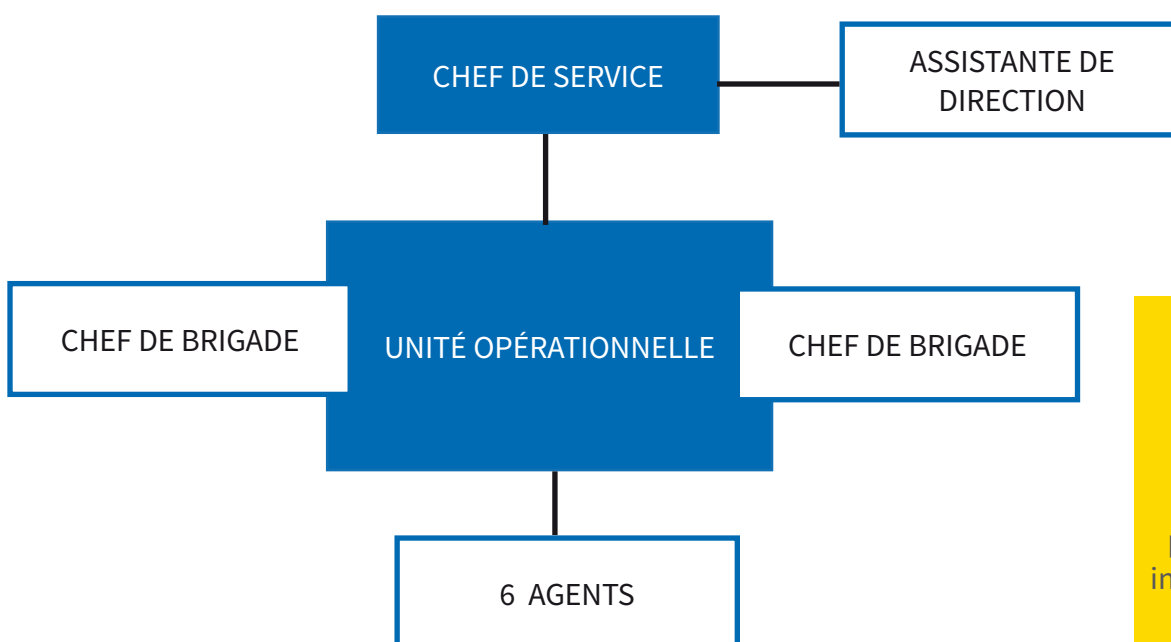
**DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET
DE DÉFENSE AVEC ARMEMENT**

LA POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Créée en février 2020, la Police Municipale Intercommunale de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien est un service placé sous l'autorité administrative du Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale. Les agents de la Police Municipale Intercommunale sont placés sous l'autorité fonctionnelle des Maires des communes sur lesquelles ils exercent leurs fonctions. La Police Municipale Intercommunale dont l'action vient compléter celle de la Gendarmerie Nationale, doit être proche de la population par sa présence dissuasive et rassurante sur la voie publique. Elle doit participer à la lutte contre la délinquance, à la lutte contre l'insécurité routière et à la prévention du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Composition du service

Le service est composé de neuf policiers et d'une adjointe administrative. Le chef de service ainsi que l'assistante de Direction ont des postes mutualisés à 50% avec la commune de Valserhône. En 2021, trois demandes de mutation ont été enregistrées.



Budget 2021

En 2021, le total des charges de fonctionnement s'élève à **446 817 €**. Ce budget se compose des éléments suivants :

- ▶ Charges à caractère général : **35 400 €**
- ▶ Frais de personnel et charges assimilées : **392 217 €**
- ▶ Produits des sociétés, du domaine et ventes diverses : **15 000 €**
- ▶ Autres produits de gestion courante : **4 200 €**.

Un investissement de **45 000 €** a été réalisé pour l'achat d'un troisième véhicule (photo ci-contre).



L'année 2021 en chiffres

1 586 INFRACTIONS

BAISSE DE 17% PAR RAPPORT À 2020

3 469 MAINS-COURANTES

BAISSE DE 0,54% PAR RAPPORT À 2020

318 RAPPORTS ET PROCÈS VERBAUX

BAISSE DE 0,62% PAR RAPPORT À 2020

88 VOITURES MISES EN FOURRIÈRE

BAISSE DE 28% PAR RAPPORT À 2020:

127 VÉHICULES ABUSIFS SURVEILLÉS

BAISSE DE 32% PAR RAPPORT À 2020

28 VÉHICULES ABUSIFS MIS EN FOURRIÈRE

BAISSE DE 66% PAR RAPPORT À 2020:

NOTA : suspension du service fourrière le 13 mars 2021

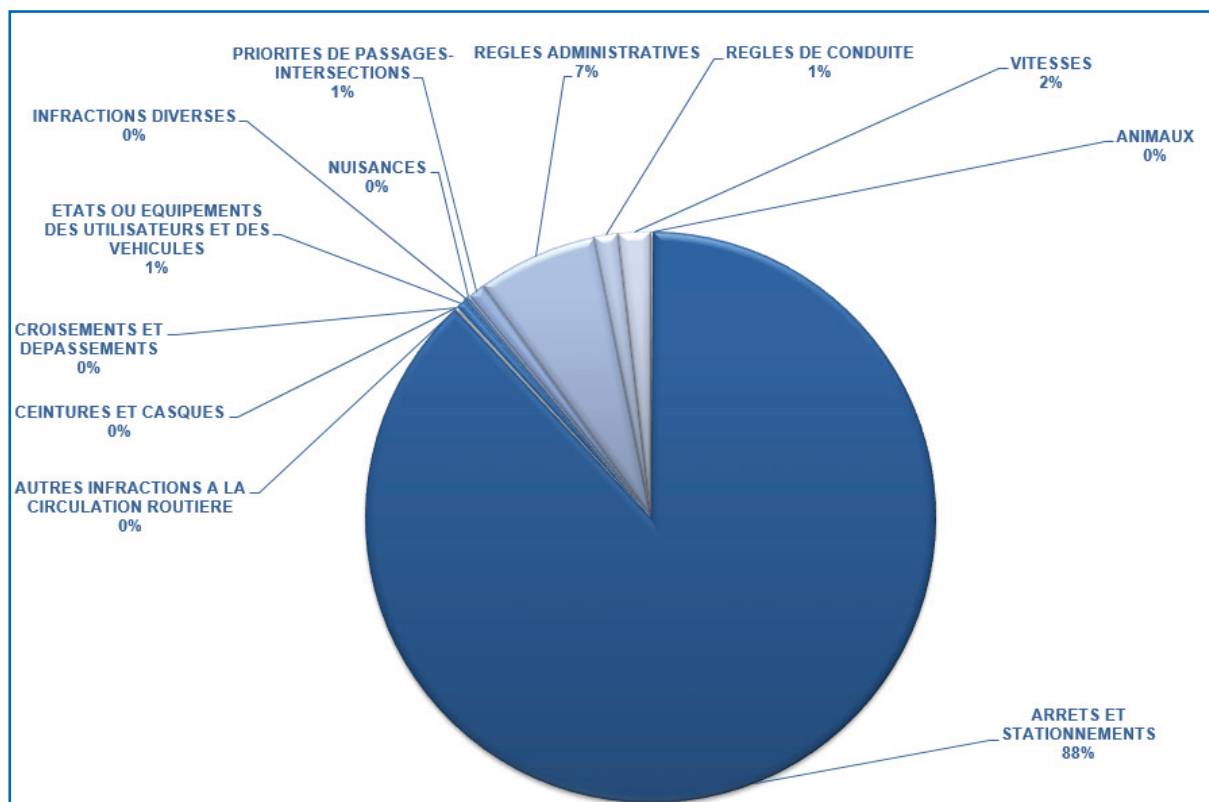
Nature des interventions

La police municipale intercommunale est chargée d'assurer la sécurité et la tranquillité des administrés en exécutant sous l'autorité des Maires des missions de police administrative en matière de prévention et de surveillance générale et des missions de police judiciaire sous l'autorité du Procureur de la République en constatant par procès-verbaux les infractions aux différentes lois et règlements.

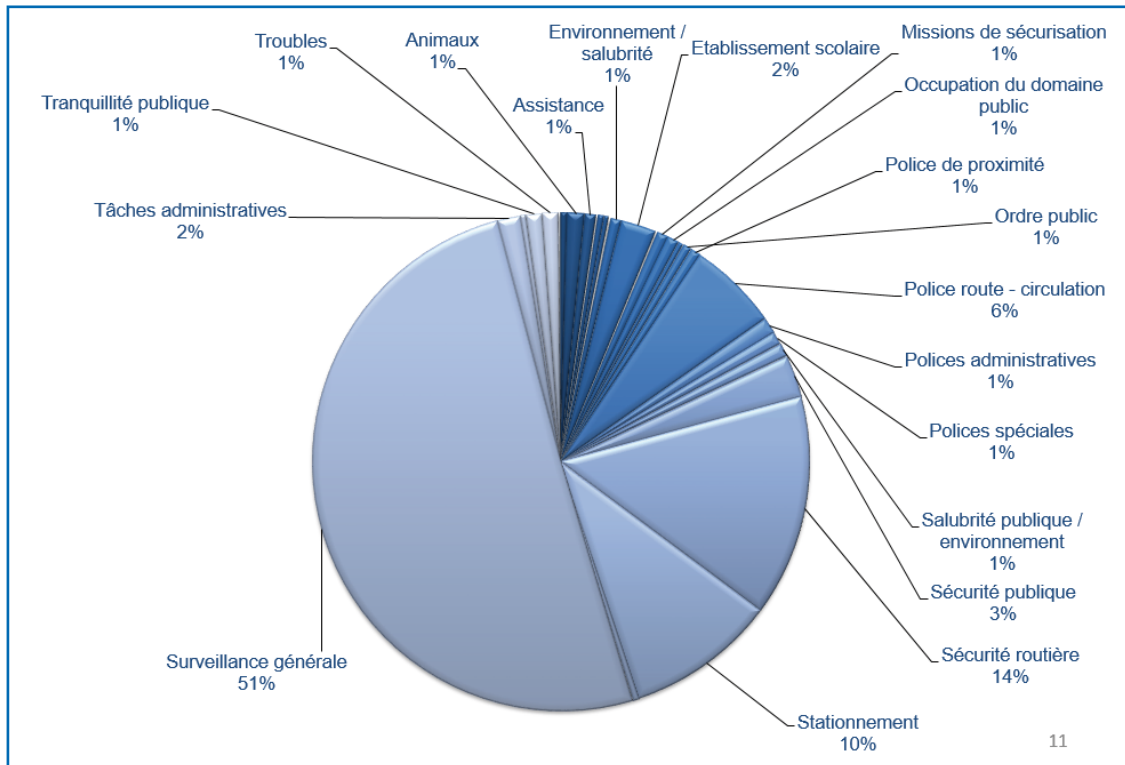
Dans le cadre de crime ou déflagrant délit, les policiers municipaux appréhendent l'auteur pour le mettre à disposition de l'Officier de police Judiciaire territorialement compétent.

En 2021, le service a continué d'être mobilisé pour faire face à la gestion de la crise sanitaire.

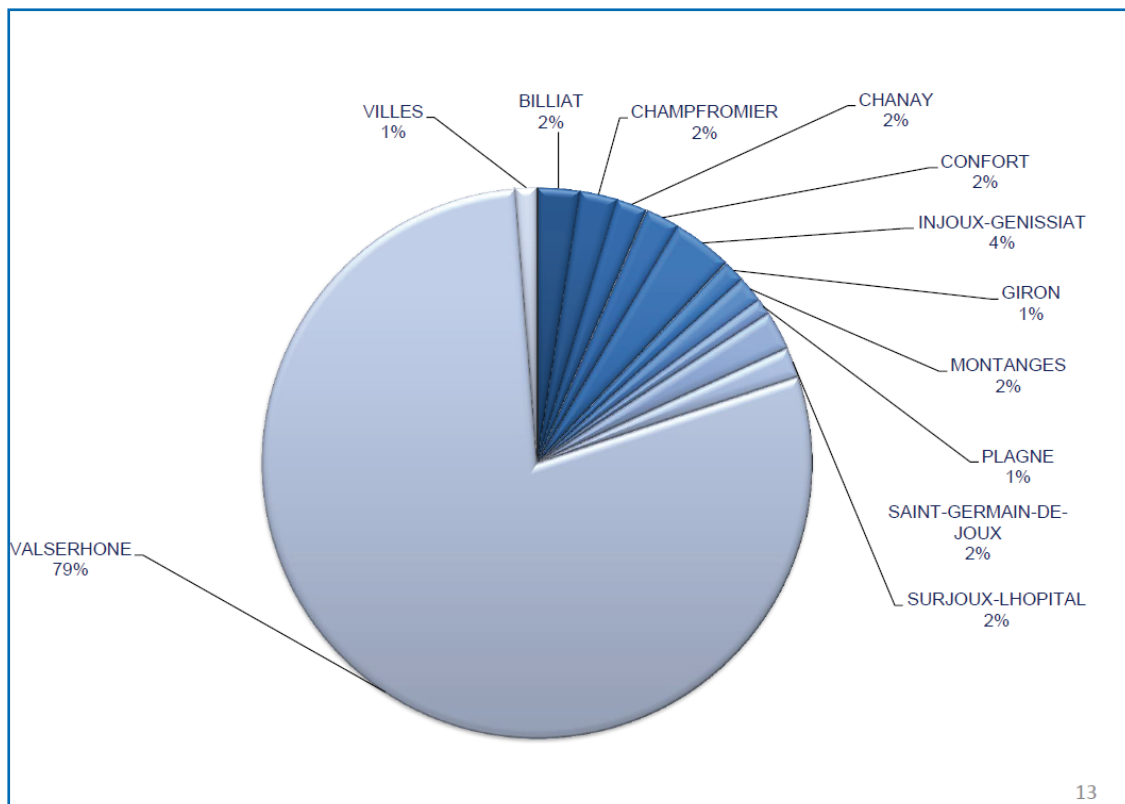
Types d'infractions au code de la route commises en 2021



Types de mains courantes par nature d'intervention



Sectorisation des infractions par commune en 2021



LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE,
AU SERVICE DE LA POPULATION

EAU ET ASSAINISSEMENT



**17 STATIONS
D'ÉPURATION**



**303 KM
DE CANALISATIONS ASS**



11 424 ABONNÉS

**304 KM
DE CANALISATIONS EU ET EP**



**80 INTERVENTIONS
POUR FUITES**

PRISE DE COMPÉTENCE

Les compétences eaux potables, assainissement eaux usées et eaux pluviales ont été transférées à la Communauté de communes du Pays Bellegardien depuis le 1er janvier 2020. La CCPB a constitué une régie de l'eau et une régie de l'assainissement pour l'exploitation directe de ces deux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC).

UNE IDENTITÉ PROPRE AU SERVICE



NATURE DES SERVICES ASSURÉS

Le service de l'eau et de l'assainissement réalise :

- >> Le choix des programmes annuels des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées en concertation avec les communes membres.
- >> La mise en place du financement des travaux
- >> L'exploitation, l'entretien et le renouvellement des installations
- >> La distribution d'eau potable
- >> La collecte des eaux usées avec leur traitement et rejet
- >> Le recouvrement des redevances eau et assainissement avec une régie d'avances et de recettes
- >> Les travaux de branchement d'eau potable et d'eaux usées pour les particuliers
- >> Les études

Régie des Eaux
du Pays Bellegardien

En 2020
Vous aimerez
la nouvelle
Régie des Eaux
du Pays Bellegardien

Depuis le
1er janvier 2020,
la Communauté de
Communes du Pays
Bellegardien
a pris en charge la gestion du
service de l'eau potable et de
l'assainissement pour les
11 000 abonnés des
12 communes du territoire
bellegardien.
La continuité du service public
est totalement assurée.

**Pour contacter la Régie des Eaux
du Pays Bellegardien :**

177 rue Santos Dumont
Châtillon-en-Michaille
01200 Valserhône

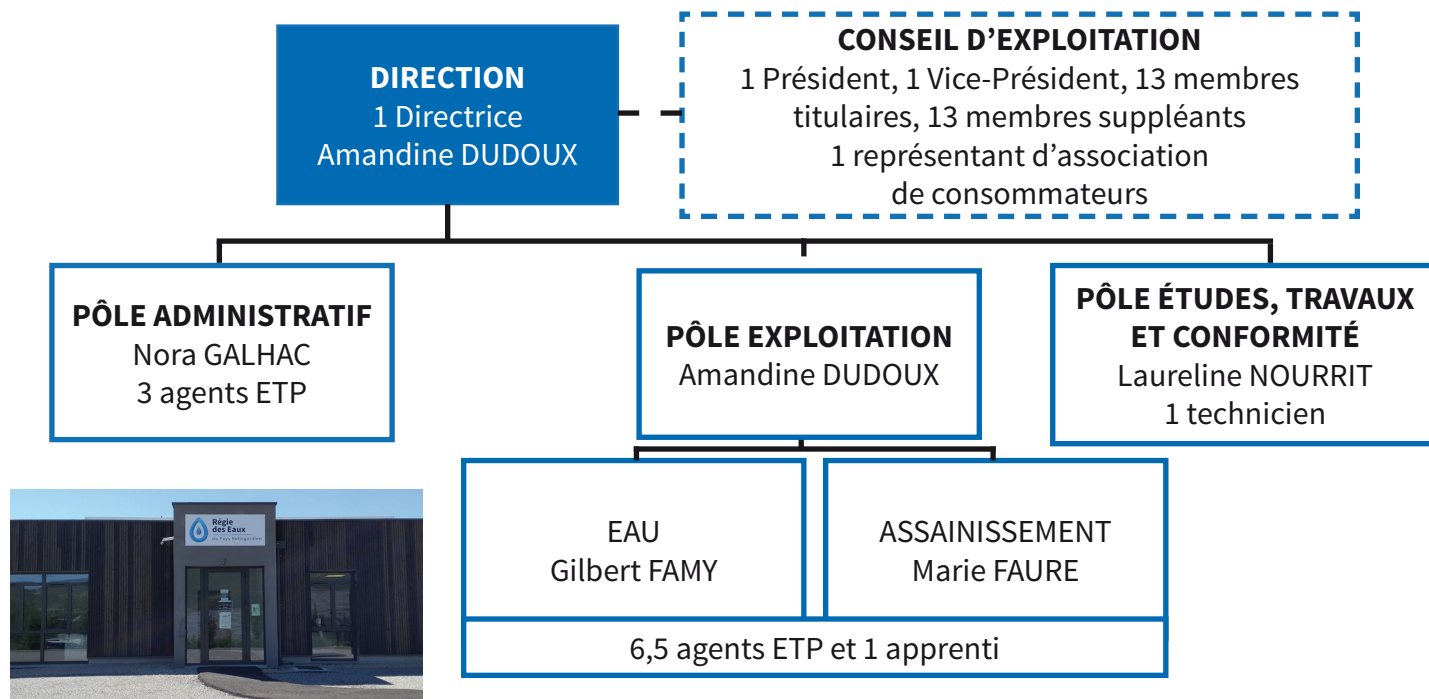
Lundi au jeudi :
8h00-12h00/13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00/13h30-16h30

04 50 13 87 70

accueil@eauxpaysbellegardien.fr

www.ccpb01.fr

ORGANISATION



TRAVAUX RÉALISÉS PAR SECTEURS

CCPB

>> Changement de compteurs EAURMC et abonnés
>> Mise en place des contrôles périodiques en assainissement autonome

BILLIAT

>> Réparation de fuites

SURJOUX-L'HOPITAL

>> Entretien des UV

CHANAY

>> Réparations de fuites

CONFORT

>> Recherche et réparation de fuites
>> Renouvellement de prise en charge des branchements abonnés

VALSERHÔNE

>> Mise en place d'une mesure de comptage sur la source de Coz
>> Finalisation du suivi de qualité de la source de Coz (DUP en cours)
>> Dévoisement et renouvellement du réseau d'eau potable et d'assainissement Rue de l'industrie
>> Finalisation des travaux de protection du captage de Brocard
>> Réparation de fuites
>> Réhabilitation du pré-traitement de la STEP de Bellegarde

INJOUX-GENISSIAT

>> Changement et entretien des lampes UV
>> Validation du schéma directeur d'assainissement des agglomérations d'Injoux et de Génissiat
>> Réparation de fuites
>> DUP : réalisation de l'avant-trou du puit de Chaix (eau potable) et début des travaux de terrassement

CHAMPFROMIER

>> Réparation de fuites
>> Réhabilitation de la chambre de vanne du réservoir de Monnetier

ST-GERMAIN-DE-JOUX

>> Début de l'étude sur la liaison Enversiers-Marnod (stade AVP)
>> Début de l'étude sur la réhabilitation de la STEP (stade AVP)
>> Réparation de fuites

GIRON

>> Réparation de fuites
>> Renouvellement de cinq branchements plomb

à Lancrans



Le captage Brocard à Lancrans au printemps et en hiver 2021.

à Injoux-Génissiat



Réalisation de l'avant-trou du futur forage « Puit de Chaix ».

à Valserhône



Le prétraitement de la STEP de Valserhône (Bellegarde), avant et après travaux.



Reprise complète des caillebotis de la fosse d'arrivée des effluents et sécurisation grâce à la mise en place de trappes.



Renouvellement de la pompe de refoulement et mise en place d'un dégrilleur grossier en entrée de station avec compactage des déchets.



Dévoisement rue de l'industrie, avec la pose d'un nouveau réseau d'eau potable de 200 mm et refoulement des eaux usées sous pression de 450 mm et la création d'une chambre de sectorisation pour la recherche de fuites.



LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE,
AU SERVICE DE LA POPULATION

SERVICES À LA POPULATION



7 164

USAGERS FRANCE
SERVICES



29

USAGERS PAR JOUR
EN MOYENNE



160

PERSONNES ACCUÉLIES SUR
L'AIRE DES GENS DU VOYAGE



14 778

NUITÉES

LABELLISATION FRANCE SERVICES

Le nouvel espace France Services Valserhône, inauguré en 2020, a accueilli **7164** usagers en 2021, soit une moyenne de **29** usagers par jour.

La fréquentation est en constante augmentation, notamment à partir du 2e trimestre dû au développement du service.

Le département de l'Ain comptabilise en 2021 33 000 usagers par an (109 usagers/jour). Valserhône représente **18%** de la fréquentation départementale et reste le France Services le plus fréquenté dans l'Ain.

Plus globalement dans le département, il existe **13** France Services labellisées (neuf sont portées par un EPCI et quatre par le Groupe La Poste) et **11** projets sont à venir. **20** cantons sur **23** devraient être couverts par une France Services d'ici fin 2022.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE		SANTÉ
		
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	
		
JUSTICE	BUDGET	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER
		

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Animation



Le 14 octobre 2021, France Services a organisé une journée portes ouvertes. La matinée a été dédiée à une présentation du bouquet de services suivie d'un atelier d'initiation informatique qui a affiché complet.

L'après-midi, une permanence était proposée pour bénéficier de conseils personnalisés en matière d'orientation, de formation et d'emploi.

D'autre part, le partenariat a permis de mettre en place des visites de groupes. Ainsi, à l'automne 2021, deux groupes d'apprenants en Français Langue Etrangère et leur professeur ont été sensibilisés au dispositifs France Services, aux ressources de la Cité des Métiers et du SPRO.

Coordination

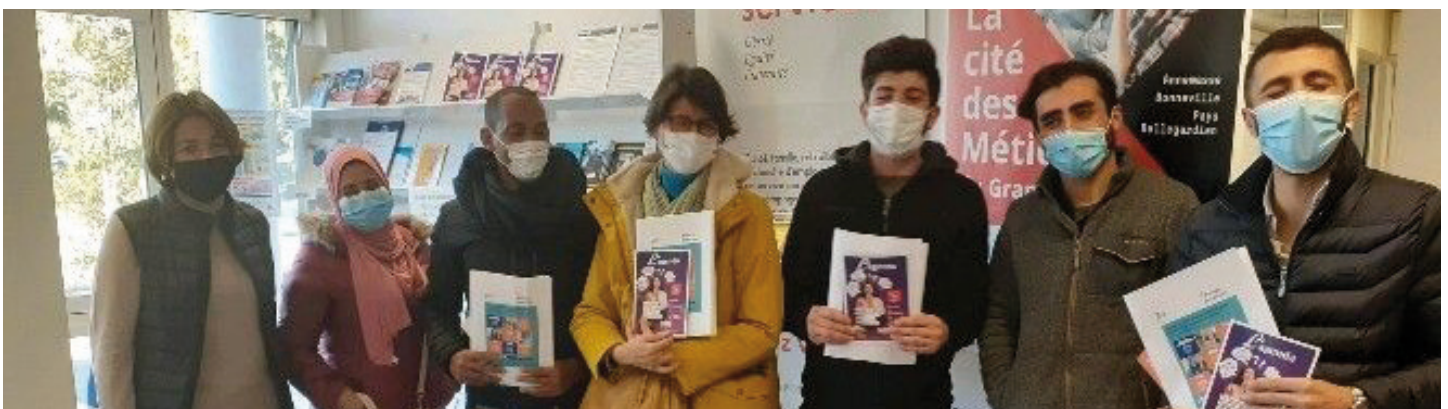
Le réseau France Services a organisé un comité de pilotage départemental en présence de tous les France Services de l'Ain et des neuf partenaires, ainsi que cinq comités d'échanges en 2021, rassemblant les agents dans le but d'harmoniser les pratiques et de trouver des solutions au quotidien.

Les animatrices France Services de la CCPB ont participé à ces réunions.

De plus, les agents ont bénéficié d'une formation de cinq jours à la charte d'accueil et aux pratiques des partenaires et ont réalisé plusieurs immersions chez ces derniers.

Osmose est la plateforme dédiée aux échanges et à l'accès à des ressources.

Les statistiques de fréquentation et de satisfaction doivent être remontées sur le site de France Services quotidiennement.



Inclusion numérique du plan de relance

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet « inclusion numérique » du plan de relance (France Relance), l'agence nationale de la cohésion des territoires programme la formation et le déploiement de **4 000** conseillers numériques France Services. Ces conseillers numériques travaillent en complémentarité avec les animateurs France Services et auront pour missions de :

- ▶ soutenir les usagers dans leurs usages quotidiens du numérique (travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc.)
- ▶ sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (s'informer, apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, etc.)
- ▶ rendre autonome pour savoir utiliser seul le numérique pour ses démarches administratives en ligne.

Les postes des conseillers numériques sont portés par les collectivités territoriales qui souhaitent développer ce service. Dans ce cas, il y a un soutien financier de l'État dans le cadre d'un appel à projet initié par l'ANCT. Allouée sous forme d'une subvention d'un montant de **50 000€** par poste, cette prise en charge est versée en trois tranches auprès de la collectivité territoriale qui a pour charge de rémunérer le conseiller à hauteur du SMIC minimum (le salaire sera pris en charge à **100%** par l'État à hauteur d'un SMIC sur deux ans et à **70%** sur trois ans). L'État s'engage également à assurer la formation de ces conseillers.

Le but de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) est de combler le déficit de professionnels de l'accompagnement au numérique.

Ces conseillers numériques sont amenés à accompagner toute personne qui le souhaite mais également des entreprises, pour des démarches administratives, pour mieux se référencer et promouvoir leurs activités professionnelles en ligne ou bien pour comprendre tout simplement ce que le numérique peut apporter à une activité. Dans le cadre de ce dispositif, la collectivité a souhaité créer un poste de conseillère numérique afin de compléter l'offre de service dans le cadre de France Services.

Cité des métiers - Centre associé du Pays Bellegardien

Le Centre associé est un lieu où tous les usagers peuvent obtenir de la documentation sur les formations, des rendez-vous conseil, des informations personnalisées à l'orientation. Un des objectifs consiste à promouvoir les métiers en tension, les secteurs et les entreprises qui recrutent et les formations permettant d'accéder à ces emplois.

Le réseau Cité des Métiers est multipartenarial, il fédère les acteurs locaux autour de salons, forums, portes ouvertes et ateliers ayant pour thématique l'emploi, l'orientation et la formation.

La fréquentation est en constante augmentation, avec des pics d'accueil en octobre avec **129** usagers et en novembre, avec **128** usagers, dûs au développement du service et des ateliers à l'automne 2021.



Typologie du public

Le Centre associé du Pays Bellegardien a accueilli **57%** de femmes et **43%** d'hommes. **46%** du public a plus de 45 ans, **42%** a entre 26 et 44 ans et **12%** a moins de 26 ans. De par la présence de la Mission Locale dans les locaux de la MEEF, le public jeune est orienté à la Mission Locale.



Nature des demandes

Sur une base de **860** accueils par an, **434** demandes concernent la recherche d'emploi (recherche d'offres, actualisation sur Pôle Emploi, échanges avec le conseiller Pôle Emploi, conseils pour utiliser LinkedIn), **209** demandes portent sur le CV (création, mise à jour) et **81** demandes pour la lettre de motivation, **33** demandes sont pour l'utilisation du scanner et de l'imprimante (impression d'offres, de fiches de paie, d'attestation), **102** demandes recourent des sollicitations variées (recherche de formation, renseignements pour la création d'entreprise, consultation du compte CPF). Enfin, **42** personnes ont été reçues en rendez-vous individuel.

Animation

Au total, **15** ateliers ont été réalisés, soit **23** participants au total sur l'ensemble des ateliers.

De septembre à décembre, des ateliers de recherche d'emploi ont été programmés :

- ▶ reconversion professionnelle
- ▶ CV
- ▶ solutions mobilité (en partenariat avec Wimoov)
- ▶ les métiers qui recrutent (en partenariat avec Adecco)
- ▶ lettre de motivation

Des partenaires tels que IBPG, la Marine ou l'Armée de Terre assurent des permanences régulières à la MEEF.

À l'automne 2021, une nouvelle expérimentation a été mise en place avec la visite de deux groupes d'apprenants Français Langue Etrangère (FLE) et leur professeure de français.

Dans le cadre de leur contrat d'intégration républicaine, la visite leur permettait de penser à leur projet professionnel.

Coordination

Le réseau Cité des Métiers a organisé un workshop en juillet 2021 dans le but d'établir une feuille de route commune à tous les centres.

La chargée de mission et l'agente d'accueil ont réalisé plusieurs immersions au sein des centres d'Annemasse et Genève.

Des comités techniques se tiennent mensuellement pour coordonner l'activité, mutualiser les outils et partager des ressources.

Service Public Régional de l'Orientation

La MEEF est labellisée SPRO par la région Auvergne Rhône Alpes en 2019.

Ce service s'inscrit dans le cadre des centres associés français, en lien avec la Cité des Métiers du Grand Genève.

Le SPRO est un lieu dédié à l'orientation tout au long de la vie professionnelle. L'article L.6111-3 du code du travail affirme que « toute personne dispose d'un droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle. »

Le SPRO est un cadre national de référence qui garantit l'unité du service public de l'orientation. La Région confie aux espaces labellisés « SPRO » (la MEEF) les objectifs suivants:

- ▶ favoriser l'autonomie des publics dans leur recherche d'information et d'orientation, et à terme, leur capacité d'orientation tout au long de la vie.
- ▶ être accompagné dans son projet d'orientation ou d'évolution professionnelle.
- ▶ permettre à chacun d'élargir ses choix professionnels, notamment par la mise en valeur des emplois potentiels sur son territoire.



AIRE D'ACCUEIL DÉFINITIVE DES GENS DU VOYAGE

Les travaux de l'aire d'accueil définitive des gens du voyage de Valserhône ont été achevés le 28 décembre 2020. D'une surface de 10 000 m², elle est située à Valserhône, rue Léonard De Vinci- à-Bellegarde. Elle permet d'accueillir 44 caravanes sur 22 emplacements, dont un PMR. Elle est équipée de 5 bâtiments sanitaires de 30m² et d'un bâtiment d'accueil de 43 m². L'aire d'accueil est gérée par la société Gestion'Aire, basée à Arbent.

Occupation

En 2021, le taux d'occupation est de 92% avec 160 personnes accueillies, soit 55 familles. En tout, il y a eu 52 hommes, 55 femmes et 53 enfants, dont 20 familles sans enfant et 35 familles avec enfant(s). 50 enfants ont été scolarisés sur place pendant la durée du séjour.

Durée du séjour

Les séjours ont duré principalement entre 15 jours et six mois (pour 34 familles) ou entre six mois et un an (pour 15 familles).

Bilan financier

Les recettes droit de place sont de **26 724 €**, plus **3 955 €** de recette d'eau et 20 052 € de recette d'électricité. La société de gestion a dû faire face à un fort impayé de six familles, s'élevant à 14 177 €. Un titre de recette a été émis entre les services financiers et le Trésor Public à l'encontre de chaque famille.

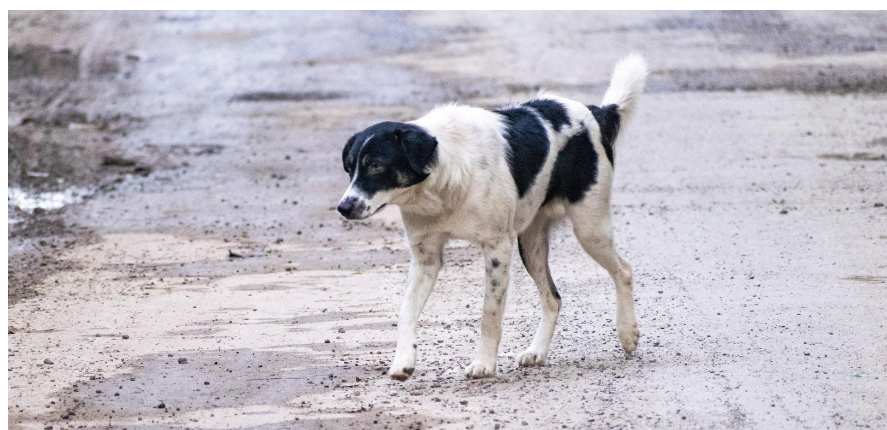
TARIFS	
EMPLACEMENT	4 € PAR JOUR
ÉLECTRICITÉ	0,16 € LE KW/H
EAU	3,50 € LE M3



ANIMAUX ERRANTS

La capture des chiens errants

Pour la capture des chiens errants, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien a conclu une convention avec Haut-Bugey Agglomération (voir procédure ci-contre).



Le trappage des chats

Le trappage des chats errants est désormais sous la responsabilité des communes.





C.C.P.B. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

**LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE,
UN BUDGET MAÎTRISÉ**

LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE,
UN BUDGET MAÎTRISÉ

ENVIRONNEMENT



435

TONNES DE CO2 ÉVITÉES AVEC
REGENERO



85 137 € VERSÉS DANS
LE CADRE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI



103

HA DE REFORESTATION



52 248 € DE SUBVENTIONS
POUR LE FONDS DE REPLANTATION

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Les actions 2021

- >> Lancement de la Prime Chauffage Propre sur la CCPB
- >> Installation d'une nouvelle chaudière bois pour le groupe scolaire d'Injoux-Génissiat
- >> Obtention des permis de construire pour l'installation de centrales photovoltaïques
- >> Adhésion à la SEM locale Les Energies de l'Ain (LEA) portée par le département de l'Ain et le SIEA sur la transition énergétique.
- >> Lauréat de l'accompagnement Déploiement du Référentiel Economie Circulaire en AURA.
- >> Lancement de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

RENOVATION ÉNERGÉTIQUE

Déploiement du SPPEH

À l'initiative de la Région, le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH), porté par le département, a été déployé en 2021. L'objectif est de permettre une accélération du rythme des rénovations énergétiques performantes afin d'accroître le confort dans les logements et de lutter contre la précarité énergétique, le changement climatique et la pollution atmosphérique.

Ce programme est animé par l'ALEC01. Il est cofinancé par la Communauté de Communes du Pays Bellegardien, le Département de l'Ain, la Région Auvergne Rhône-Alpes et les Certificats d'Économie d'Énergie via le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique).

Les 5 axes du SPPEH sont les suivants :

- >> Stimuler puis conseiller la demande,
- >> Accompagner les ménages (maisons individuelles et copropriétés).
- >> Accompagner le petit tertiaire privé,
- >> Mobiliser et animer l'ensemble des acteurs de l'offre impliqués dans les projets de rénovation,
- >> S'impliquer dans l'animation régionale.

Bilan 2021

REGENERO



233 CONSEILS DE 1ER NIVEAU

>> **21 263 €** DE BUDGET



15 ACCOMPAGNEMENTS TECHNIQUES

>> **122 743 €** DE TRAVAUX

ENGAGÉS

PRIME CHAUFFAGE PROPRE

8 DOSSIERS VALIDÉS ET **10 000 €** DE

PRIMES QUALITÉ DE L'AIR

>> **2** CHANGEMENTS DE CHAUDIÈRES FIOUL

EN POMPES À CHALEUR

>> CHANGEMENTS DE POÊLES À BOIS

>> CHANGEMENTS DE FOYERS FERMÉS

EN POÊLES À GRANULÉS



BONUS PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



2 DOSSIERS SUBVENTIONNÉS À

HAUTEUR DE **1 527 €**



DÉCHETS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Recyclerie du Pays Bellegardien

La Recyclerie du Pays Bellegardien a ouvert ses portes le 1er octobre 2020, avec deux points de collecte :

- ▶ **La déchèterie Recycl’Inn**, 1950 Route Plaine, 01200 Valserhône.
- ▶ **La Recyclerie du Pays Bellegardien**, 1 rue Clément Ader, 01200 Valserhône, également point de vente.

135 000 kg récupérés en 2021, dont :

- >> 85 000 kg de textiles
- >> 22 000 kg de DEEE
- >> 800 kg d’encombrants ménagers
- >> 28 000 kg de mobilier
- >> 200 kg d’objets divers

90 340 kg revendus (85 500 kg de textiles, 1340 kg de DEEE et 4000 kg de mobilier) et le reste a été recyclé.



La Recyclerie
du Pays Bellegardien



ESPACES NATURELS AGRICOLES ET FORESTIERS

Forêts - Charte forestière du Massif du Bugey

La Charte Forestière du Massif du Bugey est animée depuis 2012. Son territoire représente plus de 180 000 ha, couverts à 45% par des forêts. Les bons résultats de la charte signée sur la période 2017/2020 ont entraîné son renouvellement pour 2020-2022. Elle couvre désormais les axes suivants :

- >> Forêts ressource de bois : gérer et mobiliser dans un contexte de changement climatique ;
- >> La valorisation des produits bois et des compétences du territoire ;
- >> Forêts multifonctionnelles : lieux d’accueil et de vie, sources d’attraction du territoire ;
- >> Favoriser la cohésion et le développement du territoire par l’animation ;

Plan pastoral territorial

Le Plan pastoral territorial est un dispositif de la Région Auvergne Rhône Alpes permettant d’accompagner le développement du pastoralisme et de préserver les espaces pastoraux grâce à la mobilisation de fonds publics.

La CCPB est concernée par deux Plans pastoraux sur son territoire :

- ▶ Le Plan pastoral territorial des crêts du Haut-Jura. La démarche a été lancée par le PNR du Haut-Jura et le plan est animé par la RNN de la Haute-Chaîne du Jura et la SEMA.
- ▶ Le Plan pastoral territorial du massif du Bugey Revermont lancé par le département de l’Ain sur le massif du Bugey Revetmont et animé par la SEMA.



2 286 HA D’ESPACES PASTORAUX SUR
LE TERRITOIRE DE LA CCPB, SOIT **10 %**
DU TERRITOIRE

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CRTE)

Présentation

Les contrats de relance et de transition énergétique (2021-2026) (CRTE) sont des dispositifs contractuels proposés par l'Etat à destination des EPCI dont les objectifs sont :

- ▶ De contribuer à la réussite du Plan de Relance dans les territoires en impliquant toutes les collectivités,
- ▶ D'accompagner la concrétisation du projet de territoire de chaque collectivité autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale,
- ▶ De simplifier le paysage contractuel en rapprochant les dispositifs contractuels de l'État et des différents partenaires au service des spécificités et enjeux de chaque territoire de projet.

Suite à une demande conjointe du Pôle métropolitain du Genevois français et des 8 EPCI membres, un périmètre global « CRTE du Genevois Français » a été identifié et formalisé en tant que cadre commun de contractualisation sachant que chaque EPCI a élaboré un CRTE à l'échelle de son territoire.

CRTE du Genevois Français / CCPB

Le CRTE du Genevois français/CCPB se compose:

- ▶ d'un projet de territoire : un diagnostic, des enjeux, une stratégie, une gouvernance coordonnée entre l'échelle du Pôle métropolitain et celle de la Communauté de Communes
- ▶ d'une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires pour les actions prêtes à démarrer, ces opérations font par ailleurs l'objet de fiches d'actions détaillées,
- ▶ d'une maquette financière qui récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle.

Les orientations stratégiques

Les actions communales et intercommunales retenues pour le Pays Bellegardien, issues du projet de territoire s'inspirant des projets d'aménagement et de développement durables du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme tenant lieu de programme local de l'habitat, s'inscrivent dans 4 orientations stratégiques, axes de travail communs aux 8 EPCI du Pôle métropolitain. Il est à rappeler que ces projets concourent à la transition écologique et solidaire du territoire à court moyen et long terme. Les 4 orientations stratégiques, communes aux EPCI membres du Pôle métropolitain sont les suivantes :

- 1** Organiser le développement urbain et les déplacements de manière durable (aménagement du territoire, habitat, mobilité)
- 2** Inscrire le développement économique dans une trajectoire durable (économie positive, agriculture, circuits courts et alimentation, économie circulaire)
- 3** Préserver et valoriser les ressources du territoire, vers plus de sobriété (air, sol, eau, déchets, énergie, biodiversité)
- 4** Œuvrer pour la cohésion sociale et territoriale : solidarité & proximité (santé, équipements & services dont commerces)



Approbation

Le CRTE a été approuvé par le conseil communautaire réuni le 28 octobre 2021.

LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE,
UN BUDGET MAÎTRISÉ

COLLECTE DES DÉCHETS, DÉCHÈTERIES



3

DÉCHÈTERIES



124 €

DÉPENSÉS PAR HABITANT DANS LE
TRAITEMENT DES DÉCHETS



7 380 T.

DE DÉCHETS COLLECTÉS EN
DÉCHÈTERIES

(DONT 5 936 T. À RECYCL'INN)



54 680

KG/AN/HABITANT

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La CCPB a passé un marché avec la société Éco Déchets pour une durée de cinq ans (renouvelable deux fois un an, 7 ans maximum) soit jusqu'au 31/12/2021 pour la collecte des ordures ménagères qui se fait en porte-à-porte.

La CCPB assure la distribution de composteurs auprès des habitants qui en font la demande avec une participation financière de 20 € afin de réduire le volume de déchets incinérés.

Le SIDEFAGE agit également grâce à ses ambassadeurs du tri qui mènent des actions auprès des populations locales et interviennent auprès des enfants dans les écoles. Les adultes sont sensibilisés au cours de campagnes de porte à porte. Les marchés et manifestations (sportives et festives) des communes sont aussi l'opportunité de rencontrer la population afin d'échanger à propos des consignes de tri et du recyclage des déchets.



LES DÉCHÈTERIES

Il y a **3** déchèteries dans le Pays Bellegardien : la déchèterie centrale de Valserhône et les déchèteries de Champfromier et d'Injoux-Génissiat, gérées par une régie.

La durée de la phase d'exploitation est de **7** ans à compter de l'ouverture de la déchèterie.

Moyens humains : 3 gardiens de déchèterie, 1 interlocuteur du contrat, 1 attaché d'exploitation

Moyens matériels : 3 compacteurs, 1 tractopelle JCB 5 CX, barrières de contrôles d'accès et pont bascule, vidéosurveillance, logiciel d'accès et de pesées.

Les objectifs de performance du marché sont définis par les indicateurs suivants :

- ▶ Taux de valorisation matière,
- ▶ Taux de déchets valorisables présents dans la benne tout venant non incinérable,
- ▶ Taux de déchets valorisables présents dans la benne tout venant incinérable, réemploi.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



**AVENANT DE
PROLONGATION AVEC
ECO-DÉCHET POUR
LA COLLECTE DES OM**

JUSQU'AU 30/04/22



**ABSENCE DE LONGUE
DURÉE
DE L'AMBASSADRICE
DU TRI**



BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS



ORDURES MENAGÈRES

4 902 TONNES

-0,10 %



VERRE

739 TONNES

-1,5 %



CARTONS

434 TONNES

+33,1 %



DEEE

247 TONNES

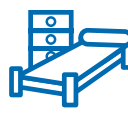
+1,6 %



VETEMENTS

85,5 TONNES

+41 %



MEUBLES

626 TONNES

+43 %



PNEUS

72,7 TONNES

+0,4 %

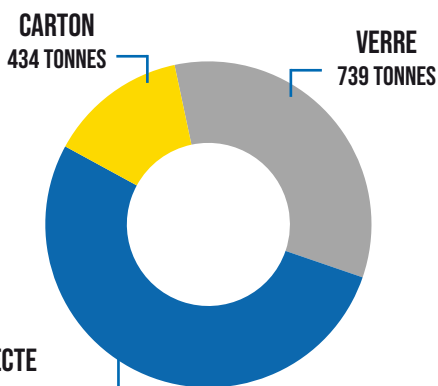


COMPOSTEURS

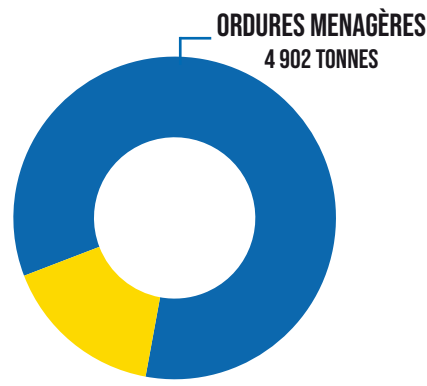
38 DISTRIBUÉS

QUE SONT DEVENUS LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

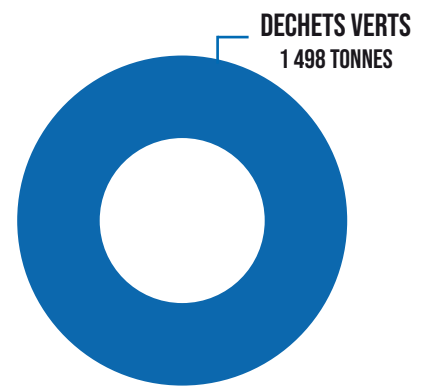
**VALORISATION DES MATIÈRES
PAR RECYCLAGE**



**VALORISATION ÉNERGETIQUE
PAR INCINÉRATION**



**VALORISATION ORGANIQUE
PAR COMPOSTAGE**



ZOOM SUR LA VALORISATION DES DEEE (DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES)



DEEE

EN 2021, LA COLLECTE DES DEEE, C'EST
55 950

APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES COLLECTÉS

SOIT 11,7 KG/HABITANT/AN



192 T. DE MATIÈRES RECYCLÉES

32 T. DE MATIÈRES VALORISÉES EN ÉNERGIE,
PRODUITS D'ISOLATION...

29 T. ÉLIMINÉES EN INSTALLATIONS SPÉCIALISÉES

BILAN FINANCIER



DÉPENSES

Ordures ménagères

1 316 711 €

CONTRE 1 246 103 € EN 2020

Déchèterie de Valsershône

754 487 €

CONTRE 658 573 € EN 2020

Déchèteries en régie

334 885 €

CONTRE 274 077 € EN 2020

ZOOM SUR LE RECYCLAGE DES PNEUS



PNEUS

EN 2021, LA COLLECTE DES PNEUS
A PERMIS D'ÉCONOMISER L'ÉQUIVALENT DE



1 575 213

LITRES D'EAU



109 507

LITRES DE
CARBURANT



1 238 269

KWH

Les points de collecte se situent à la déchèterie de Valsershône et à la déchèterie d'Injoux-Génissiat.



RECETTES

TEOM

2 550 723 €

CONTRE 2 481 169 € EN 2020

Autres recettes

7 200 €

COMME EN 2020



LE PAYS BELLEGARDIEN,
UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE,
UN BUDGET MAITRISÉ

FINANCES



163 971€

VERSÉS AUX ASSOCIATIONS



1 212 006 €

REÇUS AU TITRE DE LA COMPENSATION
FINANCIÈRE GENEVOISE

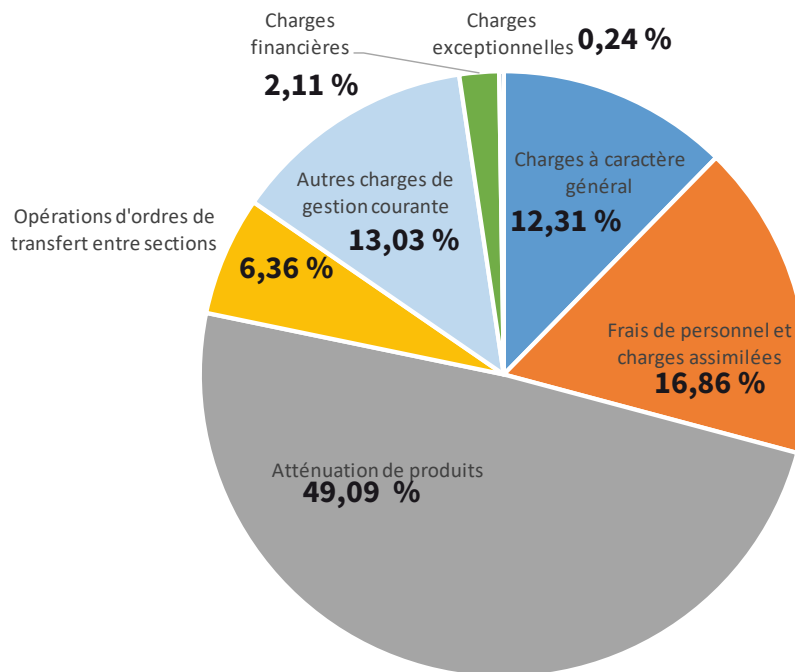
TAUX D'IMPOSITION

En 2021, les taux d'imposition TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) et TFNPB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) ont augmenté de **3 %**. Les taux CFE (cotisation foncière des entreprises) et TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) restent quant à eux stables.

BUDGET GÉNÉRAL - FONCTIONNEMENT

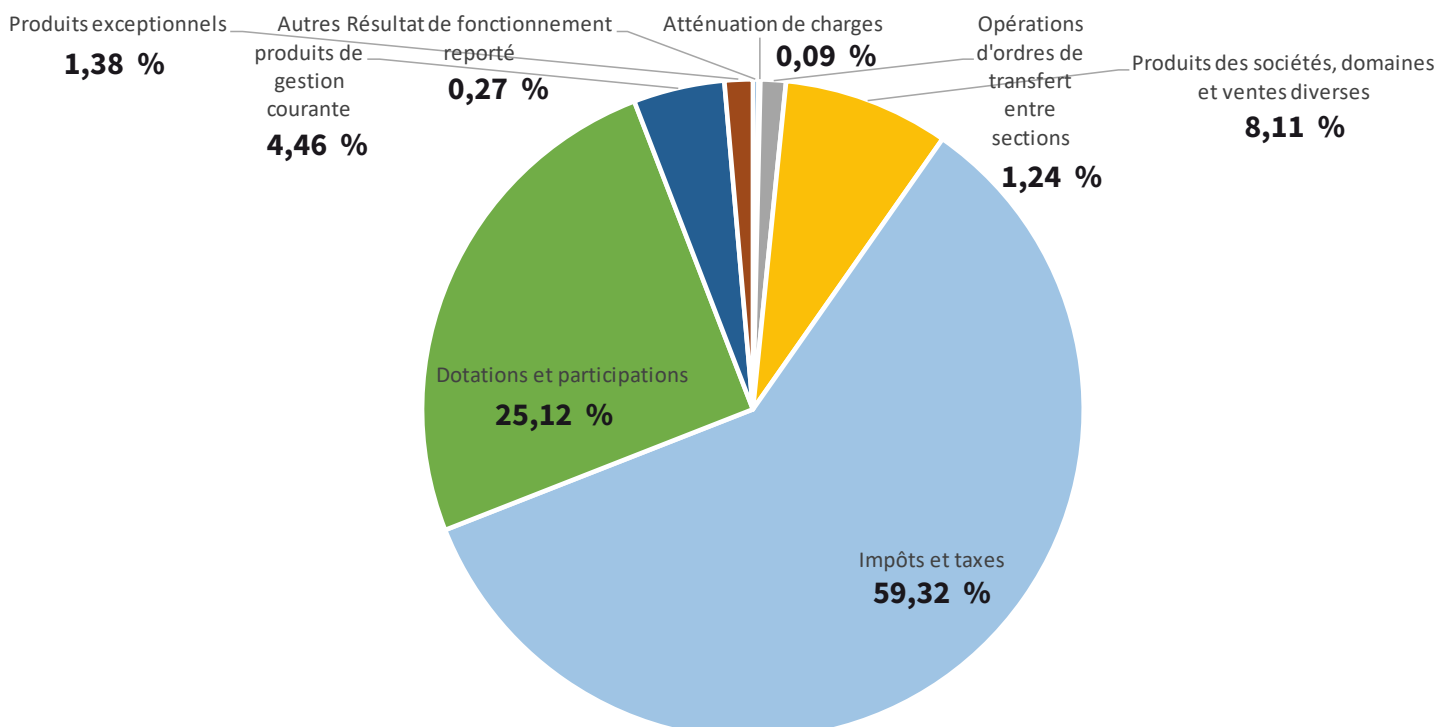
DÉPENSES

11 887 673 €



RECETTES

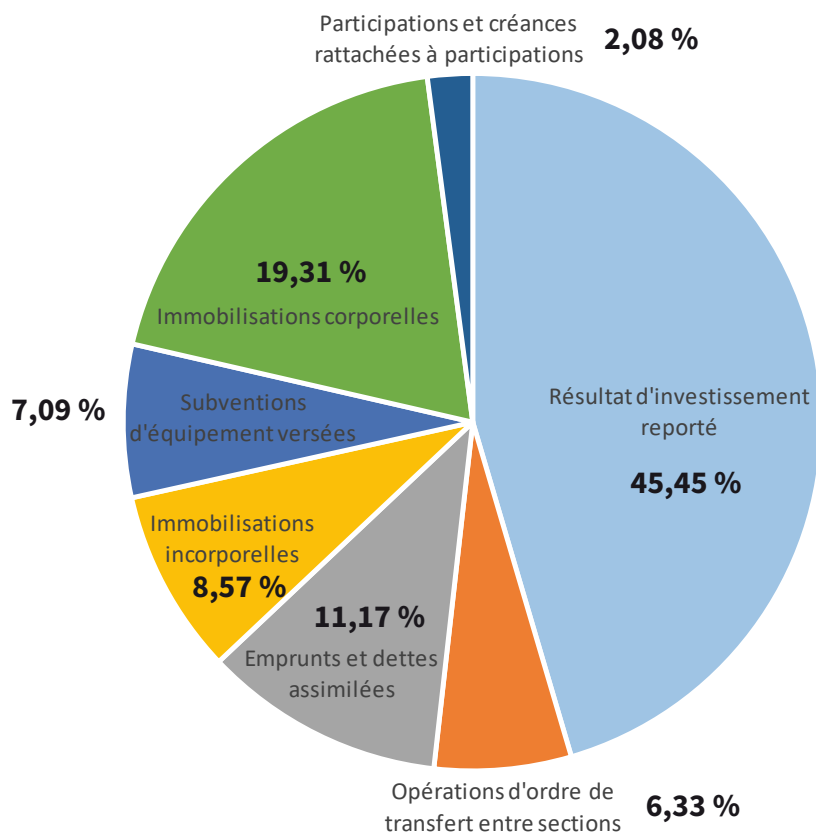
12 427 889 €



BUDGET GÉNÉRAL - INVESTISSEMENT

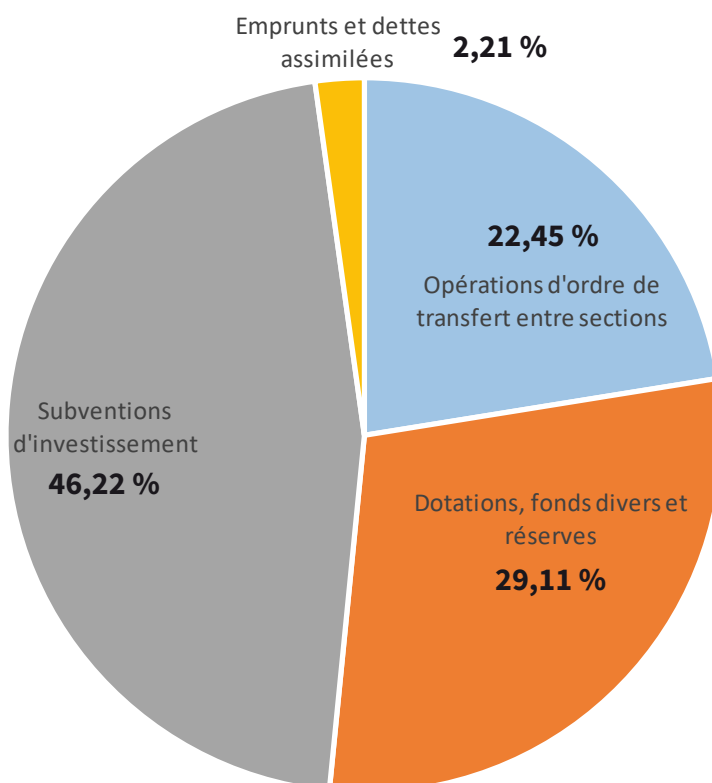
DÉPENSES

2 440 648 €



RECETTES

3 367 450 €





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN
35 rue de la Poste - Châtillon-en-Michaille
01200 Valsenhône
Tél : 04 50 48 19 78
info@ccpb01.fr - www.ccpb01.fr

NOUS SUIVRE



www.ccpb01.fr

